



MENNECEY

actualités



Actu en **images**



Social



Vie Associative



Environnement



Sortir à Mennecey

Sommaire

pages

- 03 **Edito**
- 04 **Prévention Sécurité**
- 06 **Vie économique**
- 09 **Médailleurs de la Ville**
- 10 **Actu en images**
- 16 **Urbanisme**
- 18 **Grands travaux**
- 19 **Dossier : Social**
- 23 **Culture**
- 24 **Sport**
- 26 **Vie Associative**
- 28 **Petite enfance**
- 28 **Enfance**
- 30 **Scolaire**
- 30 **Carnet**
- 31 **Etat civil**
- 32 **Environnement**
- 33 **CCVE - REOMi**
- 34 **Tribunes Libres**
- 35 **Portrait d'Élu**
- 36 **Vie pratique**
- 37 **Animation**
- 37 **Pôle loisirs-Découvertes**
- 38 **Sortir à Mennecey**



Mennecey Actualités - N°14 - Janvier 2012

Mairie de Mennecey - 91540 Mennecey - Tél. : 01 69 90 80 30 - Fax : 01 64 57 00 41 - www.mennecey.fr

Directeur de la publication : Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Maire
Rédacteur en chef : Elisabeth VASSEUR, Adjointe au Maire
Coordination éditoriale : Cécile PELE, Responsable du Service Communication
Photos : Mairie de Mennecey
Photo couverture : <http://delage.balloide-photo.com>

Impression : Planète Impression - Imprimerie marquée : **IMPRIM'VERT**® - Bondoufle - Tél. : 01 64 97 50 34
Tirage : 6 500 exemplaires - Impression sur papier respectant les critères d'une gestion durable des forêts.

L'avenir sera ce que nous en ferons

Edito

A lors que depuis des mois, les médias, chaque jour, chaque heure, rabâchent la menace d'une aggravation de la crise qui frappe notre pays, alors que la pression fiscale et les inquiétudes sur les évolutions salariales préoccupent les Français, alors que les débats nationaux ne nous parlent plus d'espoir mais portent sur le risque ou plutôt la date à laquelle notre pays perdrait son triple A, sur la question de savoir s'il convient d'augmenter une TVA dite sociale ou de supprimer le quotient familial, de savoir comment les dépenses de l'Etat et donc des services publics pourront être réduites... Il est légitime de s'interroger :

En 2011, la sinistrose a gagné du terrain... Qu'en sera-t-il en 2012 ?

Il est surtout légitime pour nous, élus locaux, élus de terrain et de proximité au sens noble du terme d'agir, de tout mettre en œuvre pour lutter contre ces dégradations de nos conditions et de notre cadre de vie, que l'on voudrait nous faire prendre pour une fatalité.

C'est ce que nous, élus de Mennecy, avons fait à la Communauté de Communes du Val d'Essonne (CCVE), sans parvenir malheureusement à emporter la majorité des suffrages, en refusant la mise en place d'une REOMi antisociale et mal conçue qui va frapper au porte-monnaie les plus fragiles de nos concitoyens.

Plutôt que de participer avec une sorte de délectation malsaine à ce maelström généralisé, l'échelon municipal doit rester, comme il l'a toujours été, cette institution de proximité à l'écoute des préoccupations de chacun, des besoins et des attentes des habitants.

Cette volonté d'essayer de venir en aide à tous les Menneçois, sans aucun ostracisme, sans idées préconçues, en dehors de tous critères idéologiques, se retrouvera dans chacune des actions de notre collectivité.

Elle se retrouvera au travers de la politique que la commune met en œuvre pour les écoles avec la poursuite d'un programme de travaux sans précédent en aussi peu de temps dans l'histoire de notre ville.

Elle se poursuivra au travers des travaux de requalification des quartiers nord de notre commune qui permettront, dans les deux années à venir, de créer les logements sociaux qu'attendent les jeunes Menneçois qui doivent aujourd'hui quitter notre ville pour pouvoir se loger et les logements privés de standing, proches du centre ville et de la gare, dotés de toutes les normes d'accessibilité, qu'attendent de nombreux Menneçois, souvent un peu plus âgés.

Notre action municipale se développera également au profit des personnes âgées pour lesquelles les politiques de la Mairie seront encore renforcées, elle s'étendra aussi pour les parents qui ont recours au service de la petite enfance, au travers également de l'action culturelle qui tend à rendre accessible à toutes et à tous, à proximité de chez eux, des spectacles auxquels ils n'auraient pas eu accès autrement ou encore avec les manifestations nombreuses portées par la commune (braderies, marché de Noël, festival du livre...).

A titre personnel, je veux croire qu'il n'est pas de fatalité.

Il ne tient qu'à nous, grâce à notre volonté, nos efforts, notre travail, de contribuer à faire que les choses soient différentes, que notre quotidien s'améliore.

A toutes et à tous, en ce début d'année, je veux adresser mes vœux les plus sincères de confiance, de courage, de volonté et d'espoir afin que, tant dans vos vies professionnelles que privées, 2012 soit une grande et belle année.

Jean-Philippe Dugoin-Clément
Maire de Mennecy
1^{er} Vice-Président de la CCVE



► Pour contacter le Maire

Tél. : 01 69 90 80 31

E-mail : lemaire@mennecy.fr

Site : <http://jean-philippe-dugoin.fr>

Recul des nuisances en centre ville

Certains jeunes avaient pris pour habitude de squatter des halls d'entrée d'immeubles ou des commerces en centre ville. Cette situation était devenue insoutenable pour les riverains et les commerçants d'autant que ces nuisances, souvent accompagnées de bruits, se prolongeaient tard dans la nuit.

Face à cela, la **Mairie a réagi fermement et efficacement** en impulsant une réaction coordonnée de la Gendarmerie et de la Police Municipale. Un **nouvel arrêté Municipal** permettant de verbaliser les fauteurs de troubles a ainsi été pris en ce sens. Il permet, entre autre, de lutter contre la mendicité, l'abus d'alcool sur la voie publique, les nuisances sonores et les gênes à la circulation des piétons sur les trottoirs.

Suite à de nombreuses interventions (rappels, verbalisations, interpellations) effectuées par les gendarmes et les policiers municipaux, le calme revient.

Dans le cadre de ses prérogatives, le Maire n'a pas hésité non plus à saisir le Procureur de la République d'Evry pour demander que de **sévères sanctions** soient prises à l'encontre des récidivistes.

Une fermeté nécessaire pour faire revenir le calme sur ce secteur.

Par ailleurs, l'arrivée du Lieutenant Dalloux à la tête de la Gendarmerie de Mennecey a permis un meilleur travail opérationnel avec la Police Municipale. Cette collaboration efficace s'est traduite par de rapides **résultats positifs**.

Depuis trois mois, des opérations anti-drogue au lycée et en centre ville ont pu être réalisées. De même, des contrôles d'alcoolémie et de vitesse ont eu lieu sur notre commune.

Pour la prévention de certaines violences, il convient d'ajouter des présences très régulières et sécurisantes aux abords du collège et du lycée.

Toutes ces actions découlent des objectifs présentés lors du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD).

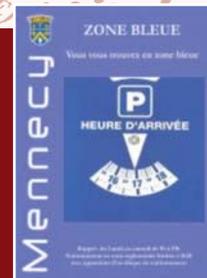
Dans ce cadre, des groupes de travail intitulés « **cellules de veille** » présidés par Romain Bossard, Adjoint au Maire Chargé de la sécurité, permettent d'évoquer les problèmes rencontrés par certains au quotidien, que ce soit dans les domaines de l'éducation, du logement, etc. et surtout d'y apporter des solutions pérennes.

Les nombreuses interventions des forces de l'ordre ont permis l'interpellation sur les différents secteurs de la ville d'une vingtaine de personnes, dont plusieurs ont été écrouées ou condamnées à une interdiction de séjour dans notre commune.



Application de la réglementation du stationnement en "zone bleue"

Pour faire face à l'augmentation du nombre de voitures tampons qui stationnent en centre ville ou sur le parking du centre commercial Bel Air, **la mise en place de la "zone bleue" semble être la solution**. Une réunion publique réunissant les commerçants et les riverains s'est tenue en Mairie. La solution adoptée devrait permettre aux Menneçois de **trouver plus facilement des places de stationnement**. La mesure sera effective sitôt les arrêtés et la matérialisation de la zone bleue effectués. Une large communication est prévue par la Mairie et cette nouvelle mesure entrera en application avec souplesse.



Un nouveau chef pour la police municipale de Mennecy



Question : Gaétan Litricin, vous avez été nommé chef de la police municipale au 1^{er} septembre 2011. Quel a été votre parcours professionnel ?

Gaétan Litricin : Avec une expérience de vingt années en police municipale, j'arrive d'une commune de plus de 25 000 habitants, entourée de villes à « populations difficiles ». Violences urbaines, faits divers importants, auxquels j'ai été alors confronté, m'ont permis d'acquérir une expérience professionnelle très riche.

Q : Pourquoi avez-vous choisi Mennecy et comment fonctionnez-vous ?

G. L. : J'ai choisi la commune de Mennecy pour les objectifs qui m'ont été présentés par Romain Bossard, Adjoint au Maire chargé de la sécurité : dans le cadre de nos diverses missions, maintenir une ville agréable à vivre sur le plan de la sécurité, de la salubrité et de la tranquillité publique, en prévenant les débordements de violence, d'insécurité et diverses nuisances.

Je dirige une équipe motivée et compétente, comportant deux maîtres-chiens excellents professionnels dans ce domaine. Par ailleurs nous entretenons une excellente complémentarité avec la gendarmerie, notamment dans les diverses missions communes afin d'être plus présents sur le terrain, tant sur le plan préventif que répressif.

Notre service s'emploie à répondre sans délai aux demandes de nos administrés et des élus.

Q : Vous êtes aussi un grand sportif...

G. L. : Ancien athlète de haut niveau en boxe pieds poings et professeur diplômé d'état, je dispense des cours dans un club d'une ville voisine et une fois par semaine aux agents de police municipale. Ce contexte sportif permet de rassembler et connaître personnes et collègues dans un autre contexte que celui de policier.

Tirage au sort de la Tombola par Romain Bossard, Adjoint au Maire



1 500 scolaires

aux 3^{èmes} Journées Prévention & Sécurité Jeunesse

Face aux jeux dangereux exercés dans certains cours de récréation ou à la maison, devant les problèmes d'ébriété ou autres conduites addictives rencontrés chez les jeunes et face aux risques engendrés (conduites routières risquées, infractions, nuisances, incivilités...) pour la 3^{ème} année consécutive, la Mairie de Mennecy a souhaité attirer l'attention de tous sur ces comportements dangereux.

Cet évènement, dont l'envergure est unique en France, s'est déroulé du 10 au 15 octobre 2011. Il a bénéficié d'une importante communication auprès des élèves de CM2 de Mennecy et de la C.C.V. E., de l'Institut Médico Professionnel de Vayres-sur-Essonne, des 5 500 jeunes des 6 collèges et des 3 lycées de la CCVE.

Nouveauté 2011 pour les 500 élèves de CM2 : les dangers liés à l'utilisation d'Internet ont été abordés, en plus des interventions de la SNCF, de la Gendarmerie Nationale et d'une association nationale de prévention des jeux dangereux par strangulation. Ces élèves ont aussi pu passer leur permis piéton avec la Préfecture.



Les deux jours suivants, les 1 000 collégiens ont été accueillis par groupes de 250 élèves. Après la diffusion d'un court métrage, ils étaient orientés vers les différents ateliers d'information et animations : sensibilisation aux risques ferroviaires, conduites addictives, prévention des MST, simulateurs de sécurité routière...

La journée du samedi était ouverte au public, enfants et parents, avec le tirage de la tombola dotée de nombreux et importants cadeaux offerts par nos partenaires, en présence de Stevens Barclay, sportif français de haut niveau sélectionné pour les J.O. de Londres en taekwondo.

En plus des partenaires qui nous renouvellent leur soutien depuis la première édition, de nouveaux acteurs se sont investis cette année dans la réussite de cette manifestation, dont les associations de parents d'élèves. Nous profitons de cette tribune pour les remercier à nouveau pour leur implication.

La 4^{ème} édition des JPSJ se déroulera à Mennecy du 8 au 13 octobre 2012.



Focus sur une entreprise Menneçoise : La société SEGAULT

Bien que d'envergure internationale, peu de Menneçois connaissent l'entreprise SEGAULT installée depuis 1921 derrière un portail qui se différencie peu des autres habitations de la rue de la Fontaine. Son PDG, Monsieur Frédéric SEGAULT, nous présente son entreprise spécialisée en robinetterie industrielle et nucléaire.

Mennecey Actualités : Quel est le secteur d'activités de votre entreprise ?

Frédéric Segault : La société SEGAULT est spécialisée en robinetterie industrielle et nucléaire. Elle conçoit et réalise tous types de robinets, vannes et soupapes pour tous les secteurs de l'industrie, dans le monde entier.

Nos trois principaux secteurs :

- **Le Nucléaire civil :** toutes les centrales nucléaires civiles ont besoin de vannes qui servent à piloter le réacteur, nous fabriquons cet organe de pilotage essentiel.
- **La Marine :** sous-marins nucléaires pour la partie propulsion nucléaire qui fonctionne comme une petite centrale nucléaire (au lieu des moteurs thermiques classiques).
- **La Robinetterie « procédés » :** dans la pétrochimie il y a des procédés qui requièrent des vannes très complexes, à très forte valeur ajoutée. C'est un micromarché encore plus étroit que celui du nucléaire.

Jusqu'à il y a 4/5 ans, notre production était répartie également entre ces trois secteurs, mais le marché du nucléaire civil est en pleine expansion grâce à des exportations croissantes en Chine : nous avons multiplié par cinq notre volume d'affaires dans ce secteur qui demain représentera 80% de notre chiffre d'affaires.

M. A. : Depuis quand et comment vous êtes vous implanté à Mennecey ?

F. S. : La Sté SEGAULT a été fondée à Mennecey en 1921 par mon grand-père, qui fabriquait des tubes. En 1924 elle s'est spécialisée dans la robinetterie de chauffage. L'usine s'est installée à Mennecey en 1950 et depuis 1993 l'ensemble des activités a été regroupé sur ce site.

Jusqu'en 2007 l'entreprise était totalement familiale. Depuis cette date nous sommes associés à un actionnaire majoritaire canadien, le groupe Velan (2000 personnes). Cet actionariat nous a ouvert les portes de la mondialisation, aujourd'hui la Chine représente 70% de notre carnet de commandes !

M. A. : Quelles sont les réalisations dont vous êtes le plus fier ?

F. S. : Très bien réussir à l'international avec un effectif d'une soixantaine de personnes est ma grande fierté ! Etant une société industrielle nous sommes fiers de nos réalisations techniques. Nous sommes également fiers de l'évolution de notre entreprise (Sté franco-française devenue une Sté internationale) et de notre stratégie commerciale. Notre réussite vient du fait d'avoir ciblé les marchés et les produits sur lesquels nous avons d'excellentes compétences. Par exemple, le marché chinois étant leader mondial sur le nucléaire, c'était donc naturel de s'intéresser à ce marché.

M. A. : Quels sont vos principaux concurrents ?

F.S. : Notre vrai concurrent c'est le marché moins sécurisé et par conséquent moins cher, car qualité et sécurité sont très liées. Notre qualité est excellente mais se vend à un prix supérieur à ce « 2^{ème} marché » moins

qualitatif donc moins cher. Comme beaucoup de produits français nous rencontrons des problèmes de prix, mais notre compétence technique nous permet de produire à la demande des produits à forte valeur ajoutée dont la qualité est reconnue mondialement.

M. A. : Quels sont vos prochains grands projets ?

F. S. : Nous allons continuer à nous développer à l'export : nous avons entre 2 et 3 ans de carnets de commandes.



Frédéric Ségault

Par contre, suite à la catastrophe de Fukushima, nous allons certainement voir une baisse des commandes, pendant environ 2 ans tous les types de réacteurs seront à l'arrêt. Nous faisons en sorte d'être prêts pour le redémarrage : aujourd'hui nous travaillons sur un type de réacteur EPR (European Pressurized Reactor) et nous avons le projet

de réussir avec des réacteurs américains et russes plus sophistiqués.

M. A. : Quelques chiffres clés ?

F. S. : Nous connaissons une forte croissance : de 4 millions d'euros en 2004, notre chiffre d'affaires est passé à 7,5 M€ en 2008 et a atteint 12,6 M€ en 2011 avec un objectif de 15 M€ en 2012 ! Avec 65 salariés, cette croissance est très rentable.

M. A. : *Quel type de personnel recrutez-vous ?*

F. S. : *Nous recrutons aussi bien des ingénieurs, des acheteurs, que du personnel d'atelier très qualifié. Etrangement un bon tourneur est bien plus difficile à trouver qu'un directeur financier ou un ingénieur ! Auparavant la promotion pour le personnel d'atelier était de travailler dans les bureaux... Aujourd'hui nous voyons l'inverse, ce qui génère un rééquilibrage. C'est un phénomène nouveau dans le fonctionnement de l'entreprise, je pense que c'est un grand progrès. Nous avons quelques Menneçois parmi le personnel ouvrier surtout, mais aussi qualifié, dont un collaborateur avec un doctorat. J'habite moi-même Mennecey, je suis père de 2 enfants.*

M. A. : *Quel conseil donneriez-vous à une PME/PMI pour se développer à l'international ?*

F. S. : *Je ne sais pas si je suis qualifié pour donner ce type de conseil. Je pense néanmoins qu'il faut être fort sur un marché « chez soi » avant d'aller se vendre à l'international. Il faut être compétitif d'abord en France pour se développer à l'étranger et il y a beaucoup d'efforts à fournir pour y réussir : la barrière douanière, linguistique etc. Il faut vaincre tout cela pour devenir compétitif. Si j'ai un message à faire passer aux jeunes, comme à mes enfants : c'est anglais, anglais, anglais. A tous les stades, dans l'export ou ailleurs, il est important de parler anglais, or les latins que nous sommes ne sont pas très bons en anglais... Mais c'est une condition primordiale pour se développer. La croissance se passe surtout en Asie, en Amérique du Sud, en Inde... Donc parler une langue internationale est indispensable. Chez nous une ou deux personnes se déplacent chaque mois en Asie !*

M. A. : *Une dernière question : des drapeaux français et étrangers sont accrochés à la façade, pour quelle raison ?*

F. S. : *Lors de la visite de nos clients ou négociateurs étrangers, nous avons coutume d'hisser le drapeau de leur pays. Il faut avouer que le drapeau qui flotte à côté de notre drapeau tricolore et européen est souvent celui de la Chine !*



46 rue de la Fontaine
Tél. : 01 69 90 63 00
Fax : 01 64 57 35 59
segault@segault.fr - www.segault.fr

Bienvenue aux nouveaux commerçants et entrepreneurs



Ouverture du supermarché SPAR

Sophie Guillemet et Romuald Bonnet vous accueillent dans leur nouveau supermarché SPAR, filiale de Casino. En vue de cette ouverture, le service emploi du C.C.A.S a organisé une séance de recrutement qui a permis l'embauche de trois Menneçois !

Centre commercial du Bel Air
4 avenue du Bois Chapet
Tél. : 01 69 90 44 53

Ouvert du lundi au samedi : 8h/20h sans interruption - Le dimanche : 9h/13h

Le Tabac-Pressé « Le Bel Air » a changé de propriétaire

Tabac . Presse . Loto . PMU . Librairie . Cadeaux
Isabelle Guittard a repris ce commerce.

Centre commercial du Bel Air
6 avenue du Bois Chapet
Tél. : 01 64 57 03 48

Ouvert du lundi au vendredi : 7h/12h30 et 15h/19h30
Le samedi : 7h30/12h30 et 15h/19h
le dimanche : 8h30/12h30



Chacun son histoire

Coaching, conseil, formation écriture, biographies
Accompagnement des personnes dans leur développement personnel et leur trajectoire professionnelle sur la base de leur histoire et selon une approche unique adaptée à leur situation personnelle et à leur contexte.

23 chemin aux chèvres - 91540 MENNECEY
Tél. : 06 82 56 92 04
isabelle.samb@chacun-son-histoire.fr
www.chacun-son-histoire.fr

Gîte

Chambre d'hôte/Gîte pour 1 à 5 personnes
dans une ancienne grange restaurée du 15^{ème} siècle au centre du bourg, avec possibilité de restauration. Tout a été refait à neuf en 2011, poutres apparentes. Entrée indépendante de la maison de la propriétaire. Idéal pour séjours de vacances ou déplacements professionnels. Possibilité de baby-sitting. Parle anglais et allemand

Marie-Pierre CHAZELLE
Tél. : 01 69 90 98 22 - Port. : 06 08 57 46 06
<http://www.abritel.fr/location-vacances/p849659>



L'INTERMARCHÉ ouvrira mi-mars 2012

L'Intermarché d'Ormoey s'installe dans la ZAC de Montvrain Il afin de proposer à sa clientèle davantage de choix et un meilleur confort d'achat. Le magasin double sa surface de vente et agrandit son parking. Une galerie marchande comportera 17 boutiques ainsi qu'une station service.



Papilles d'Or 2012

Chaque année, le concours des Papilles d'Or, organisé par la CCI de l'Essonne, récompense les meilleurs commerces de bouche de notre département.

Répartis en différentes catégories, cette compétition permet d'attribuer le label "Papilles d'Or" aux meilleurs professionnels qui ont participé à l'opération.

▲ Remise des prix du 12^{ème} challenge des Papilles d'Or à la CCI de l'Essonne, en présence de M. Chaudron, Président de la CCIE, M. Le Quellec, Adjoint au Maire et M. Ferniot, journaliste

« Les Traditions Gourmandes » a obtenu le 3^{ème} Prix dans la catégorie « Boulanger »
Yvan Tamarcaz, 3 rue de Milly

« A vos Papilles » a obtenu le 3^{ème} Prix dans la catégorie « Restaurateur gastronomique » - Sabine et Anthony Michel, 47 boulevard Charles de Gaulle

La Charcuterie Traiteur Artisan Jackie Rousseau, 1 rue du Général Pierre et le Restaurant l'Alamanda, 13 rue de Milly ont été labellisés Papilles d'Or 2012



▲ Jackie Rousseau a également gagné la Médaille d'Or du Concours international du meilleur boudin 2011

SPAR



Supermarché

SERVICES +

- PAIN CUIT SUR PLACE
- LIVRAISON A DOMICILE GRATUITE
- TICKET RESTO
- PAIEMENT CB
- CARTE COFINOGA

SOPHIE ET ROMUALD BONNET
VOUS ACCUEILLENT
DANS LEUR MAGASIN ALIMENTAIRE

HORAIRE DU LUNDI AU SAMEDI
DE 8H00 A 20H30 NON STOP
LE DIMANCHE DE 9H00 A 13H00

SPAR



Supermarché

ADRESSE MAGASIN

4, avenue du Bois Chapet
91540 MENNECY
Tél. : 01 69 90 44 53

Les Menneçois à l'honneur



Depuis 2008, la municipalité honore chaque année les Menneçois qui s'impliquent avec passion et dévouement dans la vie locale ou associative.

Le 3 décembre 2011, Médailles de la Ville et Médailles du Travail ont été remises aux récipiendaires par M. le Maire, en présence du Conseil Municipal et de Mme Laura Faxas, Ambassadeur de la République Dominicaine.

Médillés d'honneur de la Ville

Promotion 2011

M. Jean-Louis BONAMY	M. Guy LANGEVIN
M. Jean-Claude CODUYS	M. Claude LERENARD
M. François FROBERT	M. Gabriel MONTERO
Mme Annette GILLES	Me PAPILLON
M. Jean-Claude GILLES	M. Guy PRADEAU
M. Bernard HANIN	M. Claude ROUMEJON
Mme Michèle HERLIN	M. André SANDRIN
M. Pierre JOLY	



Médillés du Travail

ARGENT - 20 ans de services

M. Thierry BARDOT
Mme Noëlle BARNIER
M. Jean-Yves CAPELLE
M. Patrice DEL BARRIO
M. Patrice GOUBET
Mlle Rasoloniaina LAMARRE
M. Vincent LAUDE
M. Christophe MORIZE
M. Jean-Marc RAYMOND
M. Fabrice SCHUSTER
Mme Sylvie SOBOL
M. Bertrand STROCK
Mlle Christine TOURBE
Mlle Christine TOURE
Mme Agnès ZELL

VERMEIL - 30 ans de services

Mr BUFFARD Jean
Mme LENOT Josiane
Mlle POLIDANO Christiane

OR - 35 ans de service

M. Emile DARLES
M. Joël HADERNE
M. Dominique LE CARO
M. Daniel LEYNIAT

GRAND OR - 40 ans de service

Mme Annie COUPAT
Mme Roselyne DEBERT
Mme Denise DRONIOU
Mme Jocelyne GUILLOTON
M. Gérard GUY

Médillée d'honneur agricole - ARGENT

Mme SALVIOLI Isabelle



8 octobre

Les Ogres de Barback



8 octobre

Pose de
la 1^{ère} brique
résidence
Cézanne



9 octobre

Messe de passation
du Père Jacques VALLET
au Père Grégoire JEZ en
présence de Monsieur le Maire



15 octobre

Visite de la Cinémathèque
de Bercy et du musée
des arts forains
avec le Pôle loisirs-Découvertes

18 octobre

Cross des écoles
dans le parc de Villeroy





21 Octobre
Balade de nuit dans le parc de Villeroy

22 octobre
Les meilleurs bacheliers Menneçois récompensés par le Conseil Municipal

28 octobre
Contes étoilés à l'Accueil de loisirs



22 octobre
Tir de la 1^{ère} flèche du nouveau terrain d'arc au stade Jean-Jacques Robert



5 novembre
L'Histoire du Soldat d'Igor Stravinski
Spectacle musical conté, dansé, interprété par les professeurs du Conservatoire.





11 novembre

Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918

Avec la première participation du Conseil Municipal des enfants et de la chorale des enfants de la ville.



11 novembre

Inauguration du Salon du Petit Format

80 artistes invités par les Artistes de notre Région.



12 novembre

Spectacle Boris Vian



12 & 13 novembre

Grand concours de tir à l'arc

204 archers venus de 9 départements. Nombreux podiums pour les Menneçois !





17 novembre
Sortie du C.C.A.S
 Aquarium du Trocadéro.



19 novembre
1^{er} Conseil Municipal des Enfants
 Une délégation de nos jumeaux de Renningen a assisté à l'installation du Conseil Municipal des Enfants.



20 novembre
Messe de la Sainte Cécile

Animée par la Société Musicale et l'Ensemble Vocal de Mennecey.



22 novembre
Thé dansant dînatoire
« Beaujolais nouveau »

26 novembre
Conte de Noël
pyrotechnique



Actu en images



26 & 27 novembre Marché de Noël

Animations magiques pour les enfants.

30 novembre Journée de la Jeunesse



L'enfant magique
et le Roi dragon



Parole de ventriloque

2 décembre The Blues Brothers Show



10 et 11 décembre 2^{ème} Festival du livre de Mennecey



Remise des prix
aux jeunes lauréats



13 décembre

Repas de fin d'année des Anciens



14 décembre

**Noël des enfants
des agents municipaux**

17 décembre

**Full
Contact**

Deux ceintures
mondiales de Full
Contact conquises
par Cédric et Mikael
Peynaud.



22 décembre

**Repas de Noël
à la Résidence
Gauraz**



31 décembre

**Après-midi festive de la
Saint Sylvestre pour les Seniors**





La résidence Cézanne

NEXITY DOMAINES construit actuellement un lotissement de 36 maisons individuelles situé sur le terrain lieu-dit « La Justice » (Remise du Rousset) à **MENNECEY**.

Ce terrain situé à l'angle de la rue Paul Cézanne et à proximité du centre équestre est bordé par une piste cyclable.

Une zone boisée enveloppe l'arrière de l'opération. Cette parcelle est en lien entre la zone urbanisée et les terrains cultivés.

L'entrée de la résidence (rue Paul Cézanne) sera marquée par 2 pilastres présentant des modénatures type chaîne d'angle et briquettes.

La circulation sur le lotissement se fera par une voirie centrale distribuant des axes secondaires. Un chemin pédestre de 2 m de large est maintenu le long de la rue Paul Cézanne.

Le talus existant le long de la RD 153 sera conservé de façon à

préserver l'intimité et la tranquillité des jardins.

L'ensemble des maisons a été réparti de façon à créer un rythme permettant une bonne intégration au tissu urbain actuel de Mennecey dans ce secteur. Chacune retrouve un caractère singulier en conjuguant leur forme (R+C, R+1, toiture 2 ou 4 pentes) et leurs couleurs (enduit, tuiles, volets).

Cette combinaison de volume et matériaux a été choisie dans le souci de maintenir une harmonie sur l'opération. La typologie des maisons varie du F3 au F5.

Leur implantation a été répartie de façon à optimiser la position des jardins et l'orientation des maisons sur chacun des lots.

Un emplacement destiné à recevoir les conteneurs de déchets ménagers est prévu pour chacune des constructions. Les jardins seront paysagés et des arbres de haute tige seront plantés.



Des parkings visiteurs seront réalisés à l'entrée de la résidence, ainsi que des stationnements handicapés répartis sur l'ensemble du lotissement.

Certains points stratégiques seront traités avec des végétaux importants.

Grâce à l'implication financière directe de la Commune dans la réalisation de ce programme, un Pass Foncier a été mis en place afin de permettre à quatre jeunes couples l'accession à la propriété.



Lutter contre l'insalubrité

Les critères pour définir un logement comme insalubre

Du fait d'une urbanisation dense et ancienne, l'Ile-de-France est une région très concernée par les problèmes d'habitat insalubre. Un logement insalubre est un logement dangereux pour la santé de ses occupants ou du voisinage. Les solutions pour remédier à ces troubles existent.

Quels sont les critères qui définissent un logement insalubre ?

Si vous avez des problèmes liés à votre logement, comment savoir si ceux-ci peuvent faire l'objet d'un signalement auprès de la Mairie :

- Une cave, un sous-sol, des combles, des pièces dépourvues d'ouverture sur l'extérieur ou autres locaux non destinés à l'habitation.
- Un local dangereux du fait de son utilisation (atelier, etc.).
- Un logement sur-occupé et organisé comme tel par le bailleur (plusieurs baux pour le logement, etc.).
- Risques liés aux réseaux : électricité, eau, gaz.



Attention

Cette liste n'est pas exhaustive et ne saurait en aucun cas remplacer l'avis technique d'un agent communal ou de l'ARS (Agence Régionale de Santé) pour évaluer l'insalubrité d'un logement.

Dans tous les cas il est conseillé de signaler votre situation à la Mairie ou à l'ARS de votre département.

- Chauffage défectueux et risques liés : intoxication au **monoxyde de carbone**, incendie, etc.
- Risques physiques liés au logement et à son environnement : défauts dans les fondations, murs porteurs fissurés, défauts dans les plafonds, les charpentes, les parquets. Risques liés à l'accès au logement (escalier dangereux, manque de rampe, d'éclairage, etc.) et aux conséquences éventuelles en cas d'incendie (difficultés d'évacuation, propagation rapide dans les parties communes).
- Humidité importante entraînant la formation de moisissures. Manque d'étanchéité, problèmes d'isolation.
- Accumulation de déchets putrescibles dans un logement.
- Présence d'animaux néfastes : rongeurs, insectes, etc.
- Risques liés à la présence d'**amiante**, de plomb (**saturnisme**).

Renseignez-vous

auprès des PACT ARIM ou des ADIL (Associations Départementales d'Information sur le Logement) dont la liste des bureaux pour l'Ile-de-France est disponible ci-dessous :

- Liste des associations PACT en Ile-de-France
www.pact-habitat.org/ile_de_france.html
- Liste des ADIL en Ile-de-France
www.adil.org/idf.htm

Les dispositions réglementaires

► L'action du préfet

Lorsqu'un logement susceptible d'être insalubre est signalé à l'A.R.S, un technicien vient effectuer une visite. Selon la gravité des faits constatés et des risques pour l'occupant, la visite peut aboutir à une décision administrative sous forme d'arrêté préfectoral qui peut aller jusqu'à l'interdiction temporaire ou définitive d'habiter et à la réalisation de travaux. Le relogement et les travaux sont à la charge du propriétaire des lieux. En tant qu'occupant ou propriétaire d'un logement, vous disposez de droits et d'obligations.

► Quels sont les droits des occupants ?

- Suspension des loyers et des aides personnelles au logement, mais maintien du bail (l'occupant n'est pas expulsable du fait de l'arrêt).
- Relogement temporaire (en cas de travaux nécessaires) ou définitif des occupants selon les cas.

► Quels sont les risques encourus par un propriétaire qui ne répond pas à ses obligations ?

Selon les situations, les obligations du propriétaire sont de faire des travaux dans le logement actuel ou de reloger.

S'il ne répond pas à ces obligations, le propriétaire s'expose à des sanctions. Le code de la Santé Publique prévoit à son article L.1337-4, à titre d'exemple :

- 2 ans d'emprisonnement et 75 000 euros d'amende, en cas d'infraction à une interdiction d'habiter prononcée par la préfecture.
- 2 ans d'emprisonnement et 75 000 euros d'amende, en cas de menace ou d'acte d'intimidation à l'égard des occupants, en vue de les voir renoncer aux droits qu'ils détiennent.
- 3 ans d'emprisonnement et 100 000 euros d'amende, pour le fait de ne pas déférer, dans le délai fixé, à la mise en demeure prise par le préfet de cesser de mettre à disposition à des fins d'habitation des caves, sous-sols, combles et pièces dépourvues d'ouverture sur l'extérieur ou autres locaux non destinés à l'habitation.

D'autres sanctions existent prévoyant notamment la confiscation du fonds de commerce ou de l'immeuble destiné à l'hébergement et ayant servi à commettre l'infraction (article L651-10 du Code de la Construction et de l'Habitation).

Les sanctions contre les propriétaires indélicats et les "marchands de sommeil" sont donc bien mises en place et de récents jugements prononcés en Ile-de-France confirment cette volonté d'actions.

► Quelles sont les aides auxquelles le propriétaire peut prétendre ?

Des aides au financement de travaux pour les propriétaires en difficulté peuvent être attribuées par différents organismes : ANAH (Agence Nationale de l'Habitat), Conseil Général, Conseil Régional, Caf, Mairie, etc.

Grands travaux

Ecole élémentaire des Myrtilles

Le chantier progresse régulièrement avec, comme pour toutes les rénovations, ses surprises bonnes et mauvaises.

Après une phase spectaculaire de démolition en septembre, ce sont des travaux importants de maçonnerie qui sont menés. Moins visibles, mais importants car la distribution des volumes sera profondément remaniée dans ce qui a été la cantine et qui devient une BCD, une salle informatique, une salle de réunion, un bloc sanitaire et un escalier redevenu intérieur.

A l'autre extrémité du bâtiment, la création de l'ascenseur exige aussi un travail de maçonnerie assez fin, tant les ouvertures modifient la structure du bâtiment.



La bonne surprise, c'est la douceur du temps. Le chantier n'a pas été retardé par les intempéries.

La mauvaise surprise, c'est la découverte de la très grande hétérogénéité de la structure du bâtiment. Construit en plusieurs phases comme si plusieurs entreprises avaient opéré, le bâtiment a d'un bout à l'autre, 3 types de structures différentes.

Les enseignants sont déjà sollicités pour le choix des couleurs et l'organisation du démontage de l'école provisoire est déjà étudiée. Mais sans pouvoir encore annoncer la date d'emménagement, tant cela dépend des intempéries en février et mars. Il est en effet impossible de faire les finitions au dessous d'une température de 5°C.

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ

DEPRETER

ÉLECTRICITÉ INDUSTRIELLE TERTIAIRE ÉCLAIRAGE PUBLIC

8, rue Denis Papin - ZA Les Montatons - 91240 St-Michel/Orge

Tél : 01.69.04.18.14

Fax : 01.69.04.19.06

E-mail : depreter.forclum@eiffage.com



L'équipe du C.C.A.S



Le Centre Communal d'Action Sociale

Le C.C.A.S, Centre Communal d'Action Sociale, est un organisme géré et financé par la Mairie, présidé par le Maire.

Au travers du C.C.A.S, la Mairie de Mennecey mène ses actions sociales en faveur des personnes ayant besoin d'une aide, d'un soutien, d'un accompagnement, d'un logement. C'est également au travers du C.C.A.S que la Mairie développe une politique en faveur des Menneçois âgés de plus de 65 ans.

Programme des animations et sorties en 2012



- ▶ Jeudi 19 janvier : Thé dansant
- ▶ Jeudi 15 mars : Soirée Cabaret à Paris (dîner-spectacle)
- ▶ Jeudi 22 mars : Thé dansant
- ▶ Jeudi 10 mai : Thé dansant
- ▶ Jeudi 7 juin : Une journée dans l'Yonne
- ▶ Jeudi 5 juillet : Déjeuner et après-midi musicale
- ▶ Mardi 18 septembre : Thé dansant
- ▶ Jeudi 25 octobre : Soirée Restaurant Russe à Paris
- ▶ Jeudi 15 novembre : Thé dansant dinatoire
- ▶ Mardi 11 décembre : Repas de fin d'année

Projet de mini séjour à Rome

▶ Du 14 au 18 septembre

NB : Dates prévisionnelles pouvant changer suivant les disponibilités des prestataires.

LES SERVICES proposés par la

Le Service LOGEMENT

Dépôt des demandes de logement, contrôle des dossiers, enregistrement, édition de l'attestation du numéro unique, contact avec les divers bailleurs sociaux, aide à la constitution des dossiers, conseils divers.

Le Service EMPLOI

Aide à la rédaction du C.V et des lettres de motivation, mise en relation avec les employeurs, avec les sociétés d'intérim, organisation de sessions de recrutement, lien avec la mission locale qui tient des permanences à Mennecy pour les jeunes de 16 à 25 ans.

Le Service D'AIDE A DOMICILE

Le service d'aide à domicile s'est considérablement développé durant ces dernières années.

Il soutient plus de 200 bénéficiaires, à travers les missions quotidiennes de 16 aides à domicile. Ses missions consistent à apporter une aide auprès des personnes âgées ou malades de plus de 60 ans et s'orientent de plus en plus envers les personnes en perte d'autonomie (aide à l'entretien du foyer, aux repas, aux courses, à la toilette, à l'habillage...).

Le Service DE PORTAGE DE PLATEAUX REPAS

Un service souple permet aux personnes à partir de 60 ans ou malades, de commander leurs repas qui leur sont livrés à domicile.

► Sur simple appel téléphonique la veille auprès du C.C.A.S au 01 69 90 61 90

Les Missions D'AIDES SOCIALES

Le C.C.A.S instruit et gère les dossiers d'aides sociales légales et facultatives.

Gestion des dossiers de demandes de gratuité de transport sous certaines conditions : adultes handicapés et titulaires de l'allocation adulte handicapé, personnes âgées de 65 ans et titulaire de l'allocation supplémentaire de vieillesse, anciens combattants de plus de 65 ans. Possibilité de tarifs réduits de transport pour les plus de 65 ans non imposables par le biais des cartes améthystes, chèques taxi.

Le C.C.A.S assure aussi un accompagnement dans les démarches sociales pour les demandes de prise en charge de placement en maison de retraite, pour les personnes handicapées (demande de reconnaissance de handicap de carte ou d'allocation adulte handicapé, carte européenne de stationnement) en lien avec la Maison Départementale des Personnes Handicapées (M.D.P.H)

Des aides financières ponctuelles après étude de la demande par les assistantes sociales de la Maison Départementale des Solidarités de MENNECY et acceptation du Conseil d'Administration du C.C.A.S.

La TÉLÉASSISTANCE

Ce service permet aux personnes âgées ou isolées, ayant une santé fragile, de rester chez elles en toute indépendance et d'être sécurisées en cas de chute.

24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. La téléassistance contribue à conserver un lien indispensable et à lutter contre l'isolement, ce dispositif étant relié à une centrale d'appels.

► Si vous êtes intéressé par ce service, merci de retirer un dossier au C.C.A.S qui se chargera de l'expédier à la Société (coût mensuel 10,64 €).

Mairie de Mennecy et son C.C.A.S

Le service de NAVETTE GRATUITE

Le C.C.A.S assure le transport gratuit pour les Menneçois de 60 ans et plus, ou pour les personnes à mobilité réduite dans un véhicule de 9 places suivant le planning ci-dessous :

- **Lundi** : courses des personnes bénéficiant de l'Aide à domicile
- **Mardi** : CARREFOUR Villabé
- **Mercredi et samedi** : Marché de Mennecy et SPAR
- **jeudi** : INTERMARCHÉ sauf le 1^{er} jeudi du mois (CARREFOUR MARKET à Ballancourt)
- **VENDREDI** : à la carte (le vendredi matin, Restaurant du Cœur à BALLANCOURT durant les campagnes)

► **Inscription obligatoire la veille auprès du C.C.A.S au 01 69 90 61 90**

La RESIDENCE Edouard GAURAZ

Le C.C.A.S assure la gestion d'un foyer-logement qui comporte 60

logements destinés aux personnes non dépendantes âgées de 60 ans et plus.

Il y a 12 « F2 » permettant de recevoir des couples. Diverses animations sont proposées au sein de la résidence et l'équipe en place permet d'assurer un service de qualité.

► Vos demandes doivent faire l'objet d'un courrier adressé au Président du C.C.A.S, M. Jean-Philippe Dugoin-Clément



Les visites du Groupe ACCOMPAGN'AGE

Les bénévoles du groupe ACCOMPAGN'AGE interviennent au domicile des personnes âgées souhaitant partager un temps d'échange. Le C.C.A.S supervise ces visites et réunit régulièrement le groupe afin de prendre des nouvelles des Menneçois.

LES PERMANENCES ayant lieu au C.C.A.S

- **Mission Locale** : accueil des jeunes de 16 à 25 ans à la recherche d'emploi les vendredis
- **Permanence A.P.C.E 91** : association de professionnels de la famille concernant la médiation familiale ou des consultations conjugale et familiale. Contacter directement l'association au 01 69 81 93 35 ou sur www.couple-enfant-91.org
- **Permanence UNAFAM** : Union Nationale des Amis et Familles de malades mentaux. Contacter directement l'association au 01 64 46 96 21
- **Permanence Sécurité Sociale** : tous les mardis après-midi
- **Permanence Assistante Sociale de la Sécurité Sociale** : sur rendez-vous au 01 69 26 12 21 ou 01 69 26 12 25

PORTE OUVERTE DU C.C.A.S

Samedi 17 mars 2012 de 9h à 12h. Venez nous rencontrer !

Accès au Droit et à la Justice : consultations gratuites en Mairie

NOUVEAU EN 2012



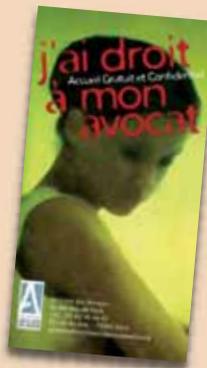
Afin de permettre à chaque Menneçois d'accéder au droit et à la justice, la Mairie de Mennecy organise des permanences d'avocat, sous le pilotage de Carina COELHO, conseillère municipale, dès le mois de janvier 2012.

Ces consultations gratuites donnent la possibilité à tout Menneçois, quels que soient ses revenus, de recevoir des conseils et des informations juridiques.

Dispensées par les avocats du Barreau de l'Essonne, elles sont anonymes, confidentielles et accessibles à tous.

Ces consultations, dites " d'orientation ", sont destinées à renseigner sur l'étendue d'un droit, la marche à suivre pour en assurer la sauvegarde et déterminer si l'assistance d'un Avocat est souhaitable.

http://dl.avocatparis.org/pdf/acces_droit/Depliant_antenne_mineurs.pdf ►



► L'accès à ces consultations est géré par le secrétariat de Monsieur le Maire et s'effectue sur rendez-vous pris directement au 01 69 90 80 31



Ces consultations se tiendront au centre administratif Jacques BROZ selon le calendrier suivant :

- Samedi 28 janvierde 10h à 11h
- Samedi 11 févrierde 10h à 11h
Mercredi 29 février ...de 14h à 15h
- Samedi 10 marsde 10h à 11h
Mercredi 28 marsde 14h à 15h
- Samedi 7 avrilde 10h à 11h
Mercredi 18 avrilde 14h à 15h
- Samedi 5 maide 10h à 11h
Mercredi 23 maide 14h à 15h
- Samedi 16 juinde 10h à 11h
Mercredi 27 juinde 14h à 15h

20/20 de conduite pour nos seniors

Une quinzaine de Menneçois âgés de plus de 60 ans ont participé à une demi-journée de prévention routière organisée par le C.C.A.S.

Le 28 septembre, les Menneçois inscrits à cette animation ont pu faire évaluer leur conduite sur route grâce au concours de l'Auto Ecole MENNECY CONDUITE 2000. La Prévention Routière de l'Essonne a organisé 4 ateliers permettant à chacun de poser des questions orientées sur la sécurité routière et faire contrôler sa vision.

Cette 2^{ème} édition a de nouveau rencontré un véritable succès.

► Si vous souhaitez participer à la prochaine session qui aura lieu en 2012, vous pouvez vous inscrire auprès du C.C.A.S au 01 69 90 61 90



Une riche année culturelle pour tous !

Cette année encore, la Mairie de Mennecy propose une saison culturelle généreuse et attractive. Le maître mot de l'année 2012 est bel et bien la diversité culturelle.

En effet, avec pas moins de 26 spectacles, la programmation culturelle de la ville est basée sur différentes esthétiques : la musique, la danse, le théâtre, des artistes de renommée internationale et de jeunes talents locaux. L'Espace Culturel Jean-Jacques Robert accueillera cette année encore des spectacles ambitieux et de qualité, avec comme premier spectacle la mythique comédie musicale Hair, puis en poursuivant avec de très grands artistes de la chanson française comme Hugues Aufray, Michel Fugain ou Hubert Félix Thiéfaîne.



L'année 2012 sera aussi une année de rire avec notamment le nouveau spectacle de Chrystelle Cholet « L'entubée », le grand succès théâtral de l'année 2011 « Le Président, sa Femme et Moi » et l'une des pièces les plus jouées dans le monde « Les monologues du vagin ».

Cette année sera aussi l'occasion de découvrir des spectacles en famille, tels que « L'Attrape-Rêves, voyage en terre amérindienne » par la Compagnie Strapathella, le « Quatuor Beat » et ses étonnantes percussions, l'Orchestre National d'Ile-de-France, ou encore Quai n°5, l'art de détourner la musique classique.

Dans l'attente de vous rencontrer à l'Espace Culturel pour l'un ou l'autre de ces spectacles, nous souhaitons à toutes et à tous une très bonne année culturelle.



Emouvant hommage des collégiens à Roland Dubillard



Hasard de la vie et de la mort... Le 15 décembre 2011 les élèves du collège de Mennecy ont présenté sur la scène du théâtre J.J. Robert, un spectacle en hommage à l'auteur dramaturge Roland Dubillard, monté par Maria Machado, son épouse et Ariane Dubillard, sa fille.

Cette représentation était organisée dans le cadre d'un atelier-théâtre sur l'œuvre de Dubillard, animé par la Compagnie de La Tangente en partenariat avec le collège Parc de Villeroy.

Cet atelier théâtre est financé par la Mairie de Mennecy dans le cadre de son action culturelle envers la jeunesse, avec l'appui de M. Jean-Pierre Gorgeard, Principal du Collège.

Ce spectacle, d'une qualité exceptionnelle, présenté le lendemain du décès de Roland Dubillard, en présence de son épouse et de sa fille, fut particulièrement émouvant.

Témoignages des comédiens-collégiens : *"Il était notre modèle. Pour nous Roland Dubillard n'est pas mort il reste dans nos cœurs et nous allons tout faire pour réaliser son rêve : la comédie."*

Le groupe de collégiens de cet atelier-théâtre a tenu à assister aux obsèques de Roland Dubillard, accompagnés par Monsieur Gorgeard, le 21 décembre en l'église Saint Roch à Paris.

Les classes de 6^{ème} visitent la Médiathèque

De septembre à novembre 2011, la médiathèque a reçu les 9 classes de 6^{ème} du collège du Parc de Villeroy soit 240 élèves.

En lien avec le Centre de Documentation et d'Information (CDI) du collège, l'objectif était d'apprendre aux 6^{ème} à se repérer dans un fonds documentaire. Ainsi, les collégiens étaient placés en situation d'exercice pratique : ils devaient remplir un document en renseignant soit l'auteur, la cote ou le titre des documents qu'ils avaient à chercher dans les rayons. L'exercice a remporté un franc succès, la médiathèque a été découverte ou redécouverte pour certains collégiens. Une expérience à renouveler...



Michel Vaugarny (à gauche)

Des équipements rénovés

Durant l'été 2011, le complexe sportif Alexandre Rideau a bénéficié d'importants travaux de rénovation : création de deux terrains de football en synthétique et rénovation complète du gymnase André Violette, dédié à la gymnastique aux agrès.

Les Présidents des deux clubs bénéficiaires de ces investissements, le CS Mennecy Football et le Gymnastique Club de Mennecy ont répondu à nos questions :

Mennecy Actualités : Michel Vaugarny, 2011 a été une année importante dans la vie du CSM Foot que vous présidez depuis 1997. Pouvez-vous faire un petit rappel historique du foot à Mennecy ?

Michel Vaugarny : Le club a été fondé en 1910 par les Président et Vice-Président Demigny et Rideau. Il comptait alors une trentaine de licenciés contre 450 aujourd'hui. Le 1^{er} match avait été perdu contre Evry le 22 septembre 1910.

M. A. : Quels sont les titres dont votre club est le plus fier ?

M. V. : Le dernier date de juin 2011 où notre équipe U17, invaincue les 2 dernières années, est montée de 2^{ème} division en Excellence, le plus haut niveau départemental. Notre équipe U19 accède en 1^{ère} division. Parmi les titres dont nous sommes très fiers, je peux citer pour les seniors la coupe du district en 2004 et 2007 où ils ont été champions et ont accédé à l'Excellence. Les jeunes U19 ont été vainqueurs de la coupe de l'Essonne en 2005, puis il y a eu des montées en division supérieure en 2006 et 2011.

M. A. : Quel est l'impact de ces nouveaux terrains synthétiques sur la pratique du jeu ?

M. V. : Les conditions d'entraînements sont meilleures, ce qui engendre une progression dans le jeu et une meilleure condition physique. Les entraînements sont plus réguliers puisque nous ne sommes plus tributaires des conditions météo.



M. A. : Quelle plus-value en espérez-vous sur les résultats de vos équipes ?

M. V. : Il y a moins d'absentéisme, ce qui impactera forcément sur les résultats sportifs.

Les structures attirent également de nouveaux joueurs, notamment de la CCVE, puisqu'à ce jour nous avons environ 120 joueurs des communes limitrophes appartenant à la CCVE.

M. A. : En 2010 le CSM Football a été l'un des premiers clubs Mennecois à signer une convention d'objectifs avec la Municipalité. Quel est l'impact de cette convention sur la vie de votre club ?

M. V. : Une garantie et une sécurité budgétaire, une « carotte » en matière

de résultats ! En effet, en fonction de nos résultats, il peut y avoir une augmentation substantielle de la subvention.

M. A. : Aujourd'hui, comment se situe le CSM Football parmi les clubs essonnais ?

M. V. : Aujourd'hui, toutes nos équipes de jeunes, ainsi que notre équipe seniors, évoluent en Division Excellence, soit le plus haut niveau départemental.

Seuls nos U19 évoluent en 1^{ère} division soit l'échelon inférieur à l'Excellence avec pour objectif la montée en Excellence rapidement.

Notre club se situe actuellement entre la 10^{ème} et la 15^{ème} place départementale.

M. A. : Quelles sont vos ambitions pour 2012 et les années suivantes ?

M. V. : Stabiliser nos équipes en division Excellence pour accéder à moyen terme à la ligue, mais notre grande ambition est « L'école de foot » : pour la 1^{ère} fois, nous mettons en place un projet de formation sur 4 ans.

Cela concernera d'abord notre école de foot avec 150 enfants, et la préformation soit 85 joueurs.

Pour ce faire, il nous fallait trouver un responsable technique : en avril 2011, Meguini Gueni, ancien pro du HAC (Club du Havre) est arrivé pour mettre en place ce programme.

L'objectif étant de faire progresser les jeunes et d'obtenir une labellisation « Ecole de football » de la FFF.

Chiffres-clés :

- ▶ 450 licenciés dont environ 120 de la CCVE
- ▶ 22 équipes
- ▶ 15 entraîneurs tous diplômés
- ▶ 1 responsable technique jeunes (des U7 aux U17)
- ▶ 1 responsable technique senior et U19
- ▶ 30h minimum d'entraînement par semaine
- ▶ Environ 300 matchs par an + les rencontres amicales

pour 700 sportifs

Mennecy Actualités : Chantal Languet, 2011 a été une année importante dans la vie du GCM, que vous avez créé en 1992.

Pouvez-vous faire un petit rappel historique de la gymnastique « Agrès » à Mennecy ?

Chantal Languet : Avant le Gymnastique Club, la gymnastique agrès se pratiquait au sein de la MGA qui offrait également la gymnastique rythmique.

En 1991, il fut décidé que chaque discipline devait vivre au travers de sa propre association. C'est ainsi que j'ai créé le Gymnastique Club de Mennecy en janvier 1992. Nous n'avions alors que 17 adhérents,

6 mois plus tard nous en comptons 134 et 250 aujourd'hui. J'ai mené cette aventure avec Patrick Mattioni, qui a participé à deux olympiades avec l'Equipe de France.

Mennecy Actualités : Quels sont les titres/résultats dont votre club est le plus fier ?

C. L. : Pour faire un très bon gymnaste, il faut au minimum 25h d'entraînement par semaine pendant 10 ans ! Nous ne pourrions jamais rivaliser.

Nous sommes donc un club d'un bon niveau interrégional, avec chaque saison des titres dans chaque catégorie engagée, filles comme garçons. Mais je citerai Thibaud Wtodkiewicz et Julien Beucher, finalistes aux Championnats de France.

M. A. : Quel est l'impact de la rénovation complète du gymnase A.Violette sur la pratique de vos disciplines ?

C. L. : Le Gymnase avait 20 ans et la toile était à bout de souffle !

Cette rénovation complète nous offre des conditions d'entraînement très confortables, pour les grands comme pour nos tout-petits de 2-3 ans.



Je salue le courage de nos entraîneurs qui ont su mener à bien la saison précédente et obtenir d'excellents résultats malgré le froid et les inondations répétées !

M. A. : En espérez-vous aussi de meilleurs résultats pour vos équipes ?

C. L. : « Ne vendons pas la peau de l'ours avant de l'avoir tué ! ». Chaque saison est différente et nos compétitions débutent à la fin du mois. Entraîneurs et gymnastes travaillent pour toujours progresser.

Souhaitez-nous bonne chance !



M. A. : En 2011 vous avez signé une convention d'objectifs avec la Municipalité. Quel est l'impact de cette convention sur l'activité votre club ?

C. L. : La municipalité nous a fait confiance et nous avons signé une convention qui se veut surtout porteuse de projets vers la petite enfance, la jeunesse et le loisir. L'état du gymnase nous a contraints à rester modestes jusqu'à présent. Aujourd'hui nous pouvons monter les dossiers de labellisation et une

équipe poussins devrait entrer en compétition cette saison. Les autres engagements suivront.



Chantal Languet

M. A. : Aujourd'hui, comment se situe le Gym Club de Mennecy parmi les clubs essonniens, au plan sportif et équipements ?

C. L. : Le Gymnastique Club de Mennecy se situe parmi les 5 premiers de notre département et nous sommes les rares à pouvoir bénéficier d'une structure spécialisée et d'un important plateau technique de qualité qui est également utilisé par nos écoles. Nous devons faire des envieux dans notre famille gymnastique !

M. A. : Quels sont vos projets et ambitions pour 2012... Et les années suivantes ?

C. L. : Le club a trouvé une stabilité et dans certaines catégories, la fidélisation est manifeste. Nous pouvons et devons progresser.

Mon grand bonheur est de voir les effectifs « loisir » et surtout « jeunes » en constante progression. Au travers de l'effort physique et de la discipline qu'implique la gymnastique, notre rôle éducatif s'exerce à plein.

Autres joies : nos anciens gymnastes de la première heure, aujourd'hui parents, qui nous confient leurs enfants !

Les années prochaines ?

Nous sommes repartis pour 20 ans...

Chiffres-clés :

- ▶ 250 licenciés
- ▶ 10 entraîneurs dont 2 Brevets d'état
- ▶ 1 986 heures d'entraînement / an

Et si nous dansions ?



Douceur de vivre

Aidez les autres, c'est simple comme un cours de danse. Autour de la danse de salon, la danse de bal et des danses en ligne, Douceur de Vivre (médaille de bronze Ile-de-France 2010 Ministère de la Jeunesse et des Sports) réunit tous ceux qui souhaitent partager un moment convivial dans une association, ouverte sur les autres et le charme de la vie.

Soucieux du bien-être de ses adhérents, Douceur de Vivre propose des cours de danses de salon et de danses de bal aménagés à votre rythme, que vous pourrez mettre en application dans les thés dansants ou soirées des environs.

Mais Douceur de Vivre, ce sont aussi des interventions de volontaires en établissements spécialisés qui rompent l'isolement de personnes en difficulté. L'association est également impliquée dans l'intégration du handicap dans la vie courante. Ces actions sont financées par les cours d'ensemble et des dons.

Parmi ses enseignants, le champion en danses standards de la région Ile-de-France et le 10^{ème} français.

- Cours : salle Marianne le jeudi soir à partir de 18h (enfants et ados) et 19h (adultes) ouverts à tous de 7 à 117 ans !
- Toutes danses : en ligne, valse, tango, rock, chacha, fox-trot, charleston, etc.
- PROCHAINE SOIREE : le 26 mai 2012 salle Michel-Ange à Mennecey

► Renseignement :

<http://www.douceurdevivre.net>
ou contacter Micheline au 06 23 72 38 70

Parce qu'apprendre à nager à nos enfants peut leur sauver la vie !



Le Club des Nageurs de Mennecey propose aux enfants de 6 à 8 ans des séances collectives d'apprentissage de la natation au stade nautique de Corbeil Essonnes (mercredi et samedi matin). Il reste quelques places disponibles. N'hésitez pas à nous rejoindre.

► Pour toute information :

contactez-nous au 06 20 56 65 04

► Permanence du club : tous les mercredis à 14h30 (sauf vacances scolaires) à la Maison départementale des Comités Sportifs de Mennecey



PAUSE VOYAGE

Des « Voyages Maison » toute l'année*

Circuits, croisières, séjours ou escapades en exclusivité

*Départ de Mennecey - Accompagnateur de l'agence - Nombre de participants limité.

En 2012

- Argentine & Chili - Baie de Naples & Côte amalfitaine -
- Norvège & Cap Nord - Escapade Berlin & Dresde -
- Croisière fluviale Rhône & Saône - Escapade Londres -
- Thalassothérapie Maroc - Croisière réveillon sur la Seine -

En 2013 : projet

- Brésil - Andalousie - Crète - Madère -
- Croisière fluviale bordelais - Escapade Rome -
- Thaïlande - Thalassothérapie Djerba -

10, Place de la Mairie - 91540 MENNECEY
Téléphone : 01 69 90 01 11
www.pause-voyage.fr



Téléthon 2011

« Le Parcours Défis pour le Téléthon »

Le Téléthon est né il y a 25 ans sous l'impulsion de Bernard Barataud, qui résidait alors à Mennecey, et du Lions Club. Pour cet anniversaire les associations Menneçoises se sont mobilisées et ont organisé de nombreuses manifestations entre le 2 et le 6 décembre pour récolter plus de 4 500 € au profit de l'AFM !

Ainsi, les plus sportifs ont pu réaliser le parcours de défis sportifs au profit du Téléthon, assister au match du 85^{ème} joueur mondial de tennis et participer aux 24h de tennis, danser la Zumba avec « 1.2.3 Fiesta y Forma » ou encore boxer avec les clubs de Boxe de la Ville.

Les gourmands se sont régalés de la tartiflette de « l'Académie Menneçoise d'Arts Martiaux », des confitures maisons de « l'Association Culturelle Rencontre », et du cocktail de « Dominicaine Développement Progrès ».

Par ailleurs, les animations proposées par « Star Mennecey » et « Mennecey GR », le spectacle Best of Dance du Conservatoire et les cartes de vœux du « Club Informatique Menneçois », ont rencontré un beau succès.



**Bravo à tous pour
votre mobilisation !**

Associations participantes non citées dans l'article :
Compagnie des Archers de Mennecey Villeroy, Gym Club de Mennecey,
AS Golf Mennecey Chevannes, Handball Mennecey Val d'Essonne,
Escrime Mennecey "Parades et Ripostes", Club Cycliste Mennecey Villeroy.



Petite enfance



Fermetures des structures Petite enfance

► PONT DE L'ASCENSION 2012 :

- Fermeture complète le vendredi 18 mai 2012

► ETE 2012 :

- Jean Bernard : fermée du 30 juillet au 20 août 2012
- La Ribambelle et La Trottinette : fermées du 6 au 27 août 2012
- Relais Assistantes maternelles : fermé du 6 au 27 août 2012

► PONT DE LA TOUSSAINT 2012 :

- Fermeture complète le 2 novembre 2012

► NOEL 2012 :

- Fermeture complète du 24 au 31 décembre 2012

La raison qui contraint la Municipalité à fermer les structures est liée aux besoins des familles, car mobiliser du personnel et faire fonctionner des équipements avec à peine 15% de l'effectif global présent n'est pas réaliste. Les étés précédents, bien que la Mairie ait mis en place un système de remplacement pour les familles qui pouvaient être gênées par la fermeture de leur crèche, elles ont pour la plupart fait coïncider leurs congés estivaux avec les dates de fermeture des établissements. Les solutions de remplacement n'ont fonctionné réellement que pour 25% des demandes prévisionnelles. La municipalité dispose de solutions pour palier aux faibles effectifs présents sur certaines journées ou périodes : si le délai de prévenance est suffisant, il est possible de mettre en place un regroupement sur un établissement, afin de ne pas pénaliser les familles qui ont besoin de leur mode de garde. C'est pourquoi il est demandé aux familles d'être vigilantes sur le nombre de jours de congés porté sur leur contrat et de respecter leurs engagements quant à l'annonce de la présence de leur enfant sur une structure.

En tout état de cause, la municipalité reste à l'écoute des familles pour adapter son accueil et compte sur les parents pour pouvoir organiser ce mode de garde au plus près de leurs besoins.

Enfance

Accueil Périscolaire Accueil de Loisirs

Les inscriptions par Internet

Depuis octobre 2011, les parents peuvent inscrire leurs enfants aux activités de l'Accueil de loisirs (mercredis - périscolaires - vacances scolaires) via Internet. Cette initiative offre aux parents une souplesse bien plus importante pour effectuer les réservations.

En effet, les familles peuvent le faire directement depuis leur domicile et ne sont plus dans l'obligation de se déplacer durant les horaires administratifs du service, dès lors que le centre de loisirs dispose d'un dossier sur chaque enfant et qu'un « compte famille » a été créé dans le kiosque Internet.

L'ancienne méthode d'inscription « à la main » sur un formulaire papier demeure en vigueur. Internet n'est pas obligatoire. Le paiement par Internet ou physiquement au service facturation est indépendant du choix de la méthode pour inscrire les enfants.

Le service administratif de l'Accueil de Loisirs reste à votre entière disposition pour vous accompagner dans votre accès au Kiosque.



L'Accueil de Loisirs recrute pour l'été 2012

Vous avez 18 ans au moins, vous êtes titulaire du BAFa, vous souhaitez travailler avec des enfants de 3 à 12 ans, vous aimez le travail d'équipe, cette offre est pour vous !

L'Accueil de loisirs embauche des **animateurs vacataires** pour la période estivale (juillet et août 2012). Adressez dès maintenant votre CV et lettre de motivation à Monsieur le Maire.

► **Date limite de dépôt des candidatures le 17 février 2012.**

Pour tout renseignement appelez le 01 64 57 02 77 entre 9h et 17h30.

L'Accueil de Loisirs sera :

- Ouvert le vendredi 18 mai 2012 (pont de l'Ascension)
- Fermé le vendredi 2 novembre (pont de la Toussaint)



Le premier Conseil Municipal des Enfants de Mennecey

Le 19 novembre 2011 restera une date importante dans la mémoire de la ville de Mennecey et de ses premiers jeunes conseillers municipaux, âgés de 8 à 10 ans, qui se sont vus remettre leurs écharpes par le Maire et les élus du Conseil Municipal.

Ce premier Conseil Municipal des Enfants est composé de 20 élèves élus au sein des classes de CM1 et CM2 et représentant chacune des 5 écoles de la ville.

Les jeunes se sont répartis dans les deux commissions (sécurité routière, questions sociales, jeunesse et environnement, animation culturelle, liens inter-âges, bâtiments scolaires) dans lesquelles ils souhaitent s'impliquer activement.

Le 7 décembre a été organisée une visite des bâtiments et services municipaux : Mairie centrale, Mairie Monique Saillet, Mairie Jacques Broz (bureau du Maire), police municipale, accueil de loisirs, conservatoire, espace culturel, médiathèque et centre technique.

Ce circuit s'est achevé avec un déjeuner dans un restaurant de la ville.

Le 4 janvier, les jeunes conseillers ont pu visiter la cuisine centrale d'Avenance.

Une visite de l'Assemblée nationale et du Sénat sont également prévues.

Félicitations aux jeunes élus pour leur engagement citoyen et leur motivation !



Alain Dragoman, Conseiller Municipal en charge du Conseil Municipal des Enfants



Joël Monier, Maire honoraire de Mennecey, remet l'écharpe de jeune conseiller

- **Ecole de la Jeannotte**
Lilou Gutierrez, Sloan Yaltonsky, Mayanne Baurin Pagé, Florian Jonard

- **Ecole des Myrtilles**
Laetitia Aubert, Juliette Guyot, Nicolas Muszynski, Grégoire Soudais

- **Ecole de l'Ormeteau**
Estelle Dussart, Matthieu Labanard, Steven Jez, Emma Lecomte

- **Ecole de la Sablière**
Ornella Carrani, Donovan Sauvage, Julia Delhomme, Quentin Paret

- **Ecole de la Verville**
Antoine Davy, Loïc Le Merdy, Camille Poinot, Inès Popovic

Restauration scolaire

Deux commissions des « menus » se sont tenues depuis le début de cette année scolaire, avec la participation des trois fédérations de parents d'élèves (GPEI - FCPE - APEP), des élus et agents municipaux concernés.

Cette commission a pour but de valider les menus proposés par AVENANCE, et le cas échéant, rectifier les composants des plats. Tout ce qui concerne l'organisation de la restauration, surveillance de la cantine comprise, ainsi que les améliorations à y apporter y sont débattus. Les remarques et suggestions des parents d'élèves y sont analysées et leur faisabilité étudiée. Les repas servis aux tout petits sont aussi concernés par cette commission.

Rappelons que 1200 repas sont servis quotidiennement dans les établissements scolaires et les crèches de la ville.

Carte scolaire

Le service des affaires scolaire prend les devants et travaille actuellement sur un redéploiement de la carte scolaire, qui prendra en compte l'évolution urbanistique de la ville.

Une démarche à laquelle sont associés très largement les représentants des parents d'élèves et les directrices et directeur d'écoles.

La mise en œuvre de cette nouvelle carte ne viendra pas perturber les habitudes des familles et des enfants :

les élèves ne changeront pas d'école en cours de cycle et les fratries ne seront pas séparées.

Naissances

DRENO Eva le 14 octobre 2011 • **NARBONI Clément** le 19 octobre 2011 • **OPREA Antoine** le 26 octobre 2011 • **MACALOU Stanislas** le 28 octobre 2011 • **COTTINEAU Christian** le 31 octobre 2011 • **MOSBAHI Amine** le 3 novembre 2011 • **FARENC Alan** le 4 novembre 2011 • **MORICHON Etienne** le 7 novembre 2011 • **KORCHI Adam** le 10 novembre 2011 • **VALDENNAIRE Mélissa** le 11 novembre 2011 • **VIDAL SALOMON Clément** le 13 novembre 2011 • **SCHENARDI Alexandre** le 14 novembre 2011 • **KEHOVA Johana** le 18 novembre 2011 • **DUARTE NEVES Léo** le 27 novembre 2011 • **SERVEAUX Marin** le 29 novembre 2011 • **SERVEAUX Erine** le 29 novembre 2011 • **REBOXO Mélina** le 30 novembre 2011 • **TIFFA Adam** le 3 décembre 2011 • **CASEIRO CHABRO Lana** le 6 décembre 2011 • **SADDOUKI Amine** le 7 décembre 2011 • **YANGI BASEKE Theo** le 8 décembre 2011 • **BOUAISSI Elias** le 8 décembre 2011 • **MAS Jérémy** le 12 décembre 2011 • **GUTIERREZ Paloma** le 18 décembre 2011 • **SEARA Mathias** le 22 décembre 2011

Madame
et Monsieur
RIDOUX



Mariages

MOSBAHI Serah / GIBEY Lydie le 1^{er} octobre 2011 • **LECOMTE Christophe / LAUSTRIAT Delphine** le 8 octobre 2011 • **RIDOUX Pascal / BELOMO AKOA Gisèle** le 8 octobre 2011 • **CAILLE David / COURAYE Angélique** le 15 octobre 2011 • **SAADI Malek / JOUVET Marion** le 26 novembre 2011

Décès

GAIGNEBET Vincent le 2 octobre 2011 • **BLIN Patrick** le 7 octobre 2011 • **DESMOULES Lucien** le 13 octobre 2011 • **ANZOLIN Antonio** le 15 octobre 2011 • **DELEPIERRE Jacques** le 20 octobre 2011 • **GABET Claude** le 1^{er} novembre 2011 • **VERNIER Simone veuve GUIET** le 11 novembre 2011 • **BIEMONT Jean** le 14 novembre 2011 • **CLARK Maurice** le 18 novembre 2011 • **SELLERET Madeleine veuve COUTANT** le 28 novembre 2011 • **MAYET Georgette** le 1^{er} décembre 11 • **REINHARD Jean-Paul** le 8 décembre 2011 • **MARQUET Lucette épouse BERTRAND** le 16 décembre 2011 • **RIMONDI Claudie veuve RIBAUD** le 17 décembre 2011 • **SALVAN Jacques** le 18 décembre 2011 • **TRAORE Dramane** le 20 décembre 2011 • **BOURDIN Marcel** le 23 décembre 2011

Les agents recenseurs :
 M. Didier BALICK, Mme Nathalie BERTHOMME,
 Mme Pascale TREBERN et Mme Bernadette MALSOUTE

Recensement 2012

Le recensement annuel de la population, organisé par l'INSEE se déroulera du 19 janvier au 25 février 2012 sur un échantillon de 8% de la population.

Chaque foyer concerné sera prévenu par un courrier de Monsieur le Maire, sachant que cette consultation présente un caractère obligatoire.

Les agents recenseurs se rendront au domicile des foyers désignés afin de recueillir les informations concernant le recensement gardant un caractère de confidentialité. Le seul but du recensement consiste à mieux connaître la population française et son évolution.

Merci par avance de l'accueil que vous réserverez aux agents recenseurs, munis d'une carte officielle de l'INSEE contenant la photographie de la personne en charge de vous recenser.

► Pour tous renseignements - Tél. : 01 64 98 14 13

Passeports

Par ordre préfectoral, depuis le 1^{er} janvier 2012, la ville de Mennecy ainsi que les autres communes établissant les demandes de passeports biométriques ne sont plus en mesure d'assurer le service photo. **Vous devez donc joindre 2 photos d'identité à la liste des documents à fournir.**

Les rendez-vous « Passeports » sont à prendre au service Etat Civil. Vous serez renseignés sur la liste complète des documents à fournir.

► Tél. : 01 64 98 14 14



Elections 2012

Un rappel concernant les dates des élections nationales :

- Election Présidentielle : 22 avril et 06 mai 2012
- Elections Législatives : 10 et 17 juin 2012

 RECRUTEMENT - QUALI	<p>Tests de produits à domicile</p> <p>Capillaires, Cosmétiques et Autres</p>	<p>Tél. : 01.64.99.80.08</p> <p>sabrina@slhquali.com</p>	 RECRUTEMENT - QUALI
--	---	--	--

Halte aux dépôts sauvages ! un préjudice pour l'environnement et notre cadre de vie

La Mairie réalise de gros efforts quotidiennement pour améliorer le cadre de vie des Menneçois. Cela n'empêche hélas pas certains pollueurs de déverser leurs déchets ou encombrants sur la voie publique. Une pollution, qui nécessite à chaque fois l'intervention des Services Techniques de la ville pour leur ramassage.

Outre le préjudice pour l'environnement, il est rappelé que les dépôts sauvages sont interdits par la loi du 15 juillet 1975. Dorénavant, les auteurs de ces incivilités seront systématiquement sanctionnés. Ainsi, le fait de se débarrasser de ses déchets sur un trottoir, ou dans tout autre lieu qu'une déchetterie ou dans son conteneur prévu à cet effet, est constitutif d'un délit passible d'une amende, allant de la 1^{ère} classe (38 €) à la 5^{ème} classe (1 500 €) selon la nature de la contravention.

Photos prises à Mennecy le 2 janvier 2012.

Pour l'évacuation de vos encombrants, il convient de prendre un rendez-vous avec la CCVE qui assurera leur enlèvement.

► Tél. : 0 810 00 91 91 (N° Azur, prix d'un appel local depuis un poste fixe)

Coût facturé par la CCVE : 10 € pour 1 m³ maximum par foyer.

Exprimez-vous !

Agenda 21
Enquête auprès de la population

La ville de Mennecy a décidé de s'inscrire dans une démarche de développement durable en élaborant un Agenda 21 local (document de référence à l'échelle de la commune) et de lancer l'Agenda 21 citoyen. L'Agenda 21 est un projet concret et est un instrument qui permet de structurer l'action municipale dans un cadre de développement durable, à savoir le respect de l'environnement, la cohésion sociale et le développement économique.

Ce questionnaire vous permettra de cerner vos perceptions de la commune, de connaître vos attentes et vos besoins. Dans le respect de l'anonymat, nous vous invitons à répondre à ce questionnaire qui est **indivisible** à chaque personne. C'est rapide, facile et répétitif. Nous pourrions vous adresser des formulaires supplémentaires en Mairie. Le travail sera porté à votre connaissance.

Selon les questions recueillir ou cocher votre réponse.

1- Connaissez-vous la notion de développement durable ?
 Oui Non Pas de but

2- Avez-vous déjà répondu par le passé à un questionnaire de ce type ?
 Oui Non

3- Êtes-vous sensible au développement durable ?
 Très sensible Moyennement sensible Peu sensible Pas de but

4- Pour vous, le développement durable est :
 ... La lutte contre le réchauffement climatique
 ... La préservation de l'environnement, des richesses et des ressources
 ... Le développement durable des territoires
 ... La lutte sociale et de solidarité entre les territoires
 ... La solidarité entre les générations
 ... Le bien-être
 ... Le développement économique respectant les besoins de tous
 ... La préservation de l'environnement et la qualité de vie
 ... L'éducation et la sensibilisation à des pratiques plus responsables
 Autre (préciser) :

5- Pour répondre au mieux au concept de développement durable, la ville vous sollicite sur :
 Mieux informer Mieux évaluer Mieux communiquer Mieux agir

6- Que représente pour vous le cadre de vie ?
 Environnement urbain Environnement rural Parc de loisirs Autre

7- Où allez-vous le week-end ou pendant vos vacances ?
 (cocher ou cocher plusieurs réponses)
 * Si vous avez plusieurs modes de transport habituels ou occasionnels, il a été prévu un espace pour cocher plusieurs réponses.

Mode de transport	Utilisé	Occasionnel
Voiture particulière	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Voiture de location	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autobus	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Train	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Métro	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

8- Connaissez-vous les qualités des transports en commun ?
 Oui Non

9- Dans quels domaines souhaitez-vous que la commune agisse pour améliorer la qualité de vie ?
 Environnement Développement économique Cohésion sociale Autre (préciser) :

10- Faites-vous attention à réduire les déchets et à épargner l'énergie (chauffage, éclairage, chauffage) ?
 Oui Non Pas de but

11- Êtes-vous intéressé à obtenir les données et statistiques relatives à la commune ?
 Oui Non Pas de but



Agenda 21 Enquête auprès de la population

Continuez à nous faire parvenir le questionnaire qui était inclus dans le précédent Mennecy Actualités n°13.

Il nous permettra de cerner vos perceptions de la commune, de connaître vos attentes et vos besoins. Si nécessaire, vous pouvez vous procurer des exemplaires supplémentaires en Mairie Monique Sallet (face à la poste), à la médiathèque ou au C.C.A.S et les y retourner jusqu'à la fin du mois de février.

► Ce questionnaire est téléchargeable sur le site Internet mennecy.fr (onglet "Environnement/Conseil local de l'environnement")



La REOMi a été votée... hélas !

Comme on pouvait le redouter c'est désormais chose faite.

La mise en place de la REOMi au 1^{er} janvier 2012 a été votée le 13 décembre 2011 par une courte majorité de voix (30 pour, 25 contre et 2 abstentions) représentant une majorité de communes mais une minorité de population au sein de notre intercommunalité.

En simplifiant à peine, les villages ont imposé cette décision aux communes plus urbanisées.

Il est d'ailleurs particulièrement intéressant de remarquer que 3 des 4 plus grandes villes de la CCVE y étaient opposées. Seule Ballancourt, dont le Président de la CCVE est issu, soutenait la REOMi.

La façon dont s'est fait le passage à la REOMi a créé une fracture qu'il sera difficile de réparer, une fracture renforcée par certains écrits commis dans les jours qui ont précédé les votes. Ecrits qui ont été financés par des fonds publics et qui

n'ont à aucun moment au cours des 2h30 de débat, fait l'objet de la moindre condamnation de la part d'un Président de la CCVE, visiblement débordé.

Au vu des conditions dans lesquelles se sont déroulés les votes, 5 communes de la CCVE, dont Mennecy, ont saisi le Préfet pour lui demander l'annulation de ces délibérations et seront probablement amenées à en saisir le Tribunal Administratif.

En effet, le tract précédemment évoqué est de nature à avoir influencé les personnes ayant répondu au sondage effectué par la CCVE et ce sondage, donnant une très légère avance aux partisans de la REOMi, a été un élément déclencheur du vote pour beaucoup d'élus.

Par ailleurs, le résultat de ce sondage, au lieu d'être communiqué 5 jours avant le conseil communautaire en même temps que les délibérations, a été remis sur table quelques minutes avant de passer

au vote, ce qui n'a pas permis aux élus de voter en toute connaissance de cause.

Enfin, lors de débats, l'exécutif de la CCVE a affirmé publiquement que l'actuel marché de collecte ne faisait pas l'objet d'un recours de la Préfecture. Il s'agit là d'un mensonge !

Renseignement pris le lendemain du Conseil Communautaire auprès de la Préfecture, celle-ci a confirmé que le marché de collecte de la CCVE avait bien été déféré au Tribunal Administratif par la Préfecture, chose qui a été finalement admise et reconnue par la CCVE le vendredi 6 janvier 2012, trois semaines après les votes portant sur la mise en place de la REOMi !

La mise en place de la REOMi par la CCVE va avoir un certain nombre de conséquences graves pour l'ensemble des habitants de la CCVE et plus particulièrement pour les Menneçois :

- Les sommes à recouvrer étant toujours les mêmes, seule se pose la question de la répartition, c'est-à-dire de « qui

paiera ? ». La CCVE a décidé de transférer un impôt des entreprises aux particuliers et plus spécialement sur les familles nombreuses qui paieront plus. En effet, les seuls particuliers qui y gagneront seront soit les personnes vivant seule ou en couple, soit celles vivant dans des propriétés aux valeurs locatives particulièrement élevées.

En résumé, la CCVE a décidé de faire payer les ordures ménagères des riches par les pauvres et des célibataires par les familles nombreuses...

- Les tarifs proposés vont augmenter d'environ 15 à 20% (en euro constant sur les 4 années à venir).
- Afin de rendre ces tarifs supportables par les habitants, la CCVE va mettre ce service en déficit pendant les 4 prochaines années, ce qui devrait lui coûter entre 1,2 et 1,5 millions d'euros !

On ne peut que s'interroger sur le bien fondé d'une telle dépense qui aurait pu être affectée à la création de nouveaux services aux habitants ou à l'amélioration de ceux existants... Pire encore, alors que les communes ne payaient pas la TEOM, elles vont payer la REOMi. Conséquence : elles devront soit réduire les services qu'elles fournissent aux habitants afin de financer cette nouvelle dépense à budget constant, soit avoir recours à une hausse des impôts communaux afin de la financer par un ajustement fiscal.

En cette période de crise, alors que de nombreux ménages ont plus besoin d'être aidés que matraqués financièrement, la mise en place en urgence de cette REOMi, qui n'a pas fini de faire parler d'elle dans les foyers, peut surprendre !



La CCVE a-t-elle un avenir ?

Depuis plus d'un an, la commune d'Echarçon a délibéré pour quitter la CCVE et rejoindre la Communauté d'Agglomération d'Evry Centre Essonne. Cette décision est le fruit de désaccords de fond avec le Président de la CCVE. Suite au vote de la REOMi, la commune d'Itteville a fait part de son souhait de vouloir délibérer dans le courant du mois de janvier pour demander elle aussi à sortir de la CCVE. Apparemment, la commune de la Ferté-Alais prendrait la même délibération.

Ces trois communes, de tendances politiques différentes, à la sociologie et à la démographie non comparables, ont toutes été amenées à agir ainsi, non pas par refus de la CCVE en tant que telle, mais parce qu'elles n'acceptent pas la façon dont un certain nombre de dossiers emblématiques ont été gérés, dont la REOMi et le siège.

Si ces 3 communes maintiennent leurs positions, sachant qu'Echarçon offre l'un des principaux pôles de développement économique potentiel de la CCVE et que la Ferté-Alais et Itteville représentent près de 20% de la population de notre intercommunalité, la question de la viabilité de la CCVE devra alors être posée.

Remise en cause du siège de la CCVE !

Lors du Conseil communautaire du 13 décembre dernier, les élus de Mennecy ont décidé que la construction dispendieuse (près de 3,5 millions d'euros) d'un siège en plein centre de Ballancourt par la CCVE, soit abandonnée. En effet, la CCVE devant désormais dépenser près de 1,5 millions d'euros pour financer la REOMi, il semble encore plus inimaginable d'aller investir des sommes colossales pour bâtir des locaux administratifs à l'heure où l'ensemble des collectivités fait des efforts pour réduire leur train de vie, et alors que de très nombreux administrés souffrent, et souffriront encore plus financièrement du fait de la mise en place de la REOMi.

Les élus de la liste "Croire et Vouloir" vous présentent leurs meilleurs vœux et souhaitent que 2012, vous apporte ainsi qu'à vos proches joie, bonheur, santé et prospérité.

Pour cette nouvelle année nous voulons encore le meilleur pour Mennecey et mettrons en œuvre toutes les actions nécessaires pour conforter notre cadre et notre qualité de vie.

En 2012, le programme de rénovation ou construction engagé sur nos équipements sportifs, scolaires ou culturels sera poursuivi. Il s'agit là d'efforts essentiels importants qui garantiront l'épanouissement de nos enfants.

Nous tenons à remercier celles et ceux qui, au quotidien, contribuent par leurs engagements professionnels ou associatifs à faire de Mennecey une ville agréable à vivre, une ville reconnue comme un vrai pôle économique et créatrice d'emplois.

Soyez assurés que notre volonté est bien de défendre au mieux les intérêts des habitants et c'est d'ailleurs dans cet esprit que nous avons dit "NON" à la mise en place de la REOMI.

Bonne année à tous !

GRUPE CROIRE ET VOULOIR

ALBANET Marie-Paule • BOSSARD Romain • BOUARD Christian • BRANDON Gilles • COELHO-VALENTE Carina • CUTILLAS Marie-Claire • DOUGNIAUX Anne-Marie • DRAGOMAN Alain • DUCHOSAL Dominique • DUGOIN Xavier • DUGOIN-CLEMENT Jean-Philippe • FERET Jean FOUQUE-GUILLIET Catherine • LALLEMENT-LEROTY Sandrine • LE DUDAL Roger • LE QUELLEC Alain • MOREAU Cyril • MORLON-GIMENEZ Stéphanie • MOULÉ Patricia • PERUZZO Sylvie • PINON André • PIOFFET Annie • RAYNEL Serge • SAUVAGE Corinne • VASSEUR Elisabeth



« Ensemble pour Mennecey » www.ensemble-pour-mennecey.fr



TEOM ou REOMi ? Le sujet a soulevé un réel débat. Lors du Conseil communautaire du 13 décembre la REOMi a été adoptée. L'usager est en droit d'attendre de la CCVE une réelle information sur la gestion de ce service public.

Annulation de l'enquête publique (ZAC des Haies Blanches / Coudray-Montceaux) : prévue fin décembre, elle est reportée fin janvier 2012. Il s'agit une nouvelle fois de l'implantation d'entrepôts de logistique. L'impact est important : circulation de camions, la RD 191, et donc Mennecey, est en passe de devenir une voie de grande circulation. Dangers du stockage de matières nocives et logique unique de construction d'entrepôts, vont à l'encontre de la diversification économique et du développement durable. Seule une volonté politique des élus, peut y conduire.

Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) : Votée au Conseil municipal du 16 décembre, elle concerne le centre-ville. Le suivi de la mise en œuvre de cette procédure sera assuré par une instance consultative avec la participation d'acteurs locaux.

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2012

Jouda PRAT MmePrat@aol.com 06 71 54 90 55 (article remis en Mairie le 17/12/11) Claude GARRO claude.garro@wanadoo.fr 06 07 78 43 92



Mieux
à Mennecey
Avec Christian Richomme

BONNE ANNEE 2012

L'arrivée d'une nouvelle année rappelle à chacun de nous que nous sommes de passage. Chaque année qui s'achève emporte son lot d'êtres chers qui nous ont quittés. Nous avons une pensée émue à leur intention. Mais une nouvelle année, ce doit être surtout une bouffée d'espoir. La possibilité de changer ce qui n'allait pas.

Ne pas oublier le passé mais toujours garder à l'esprit que le plus important demeure le futur. Ce futur n'est pas un cadeau. C'est un défi du présent. Bien davantage, regardons attentivement le présent, le futur pour partie est déjà dedans.

Que cette nouvelle année soit pleine de sérénité, de paix, de santé, de petits plaisirs et de grandes joies... Et que votre bonheur soit durable. Qu'elle vous apporte prospérité et qu'elle permette la réalisation de tous vos désirs.

Christian RICHOMME - Marie-Laure BRANLE - Thierry GUEZO
Damien MARILLER - Audrey OSSENI - Stéphane DELHOMME

www.mieuxamennecey.net
contact@mieuxamennecey.net 06 31 76 91 35

Que 2012 soit, pour vous et vos proches, comme un feu d'artifice, plein de moments forts, brillants, d'émotions, de bonnes surprises...

Nous vous souhaitons à tous une excellente Année 2012 !



Portrait d'Élu

Elisabeth Vasseur,
Adjoint au Maire,
en charge de la Communication

Mennecy Actualités : Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Elisabeth Vasseur : Séduite par le cadre exceptionnel du « Village Levitt », la qualité des équipements municipaux notamment culturels et sportifs, j'ai choisi de m'installer à Mennecy en 1984, pour sa qualité de vie, son cadre de verdure et la perspective pour mes trois enfants, alors très jeunes, d'y être scolarisés jusqu'au Baccalauréat. Seul bémol, je n'avais pas anticipé les dysfonctionnements du RER D pour aller travailler quotidiennement à Paris...

Je viens de terminer une carrière de 40 années au sein d'un important groupe d'assurance, ayant exercé des responsabilités dans différents secteurs de la communication.

M. A. : Dans quels objectifs avez-vous souhaité vous engager pour la Commune ?

E. V. : Dès mon arrivée à Mennecy, j'avais apprécié le dynamisme de la municipalité menée par Xavier Dugoin : investissements pour l'amélioration de la qualité de vie des habitants, équipements sportifs, action sociale...

Mon souhait était de travailler à ses côtés. Ancienne sportive de compétition et ayant déjà contribué à l'animation d'associations, être élue m'offrait la possibilité de m'investir dans de nouveaux challenges collectifs.

En 2007, proche du terme de ma vie professionnelle et libérée de mes contraintes familiales, j'ai tout simplement proposé mon savoir-faire à Xavier Dugoin pour l'accompagner dans sa campagne électorale, avec l'objectif de pouvoir m'impliquer activement dans la vie de la cité.

M. A. : Comment pratiquez-vous votre mission d'élue ?

E. V. : J'ai découvert les spécificités de la gestion d'une collectivité territoriale, et y ai retrouvé la même problématique que dans une entreprise privée : faire plus, mieux et plus vite avec des moyens financiers et humains constants, voire en diminution !

Les élus doivent « retrousser leurs manches » et leur activité ne se limite pas à de la représentation, même si j'ai à cœur d'assister à l'essentiel des manifestations, commémorations, réunions de travail, tout au long de l'année. Informer la population sur l'action municipale, sur l'actualité, culturelle, associative, promouvoir les grands événements (JPSJ, Festival du Livre, Téléthon, Vœux du Maire...), contribuer à la réalisation des publications municipales, exigent une implication quotidienne de l'élue en charge de la communication.

M. A. : Quelles sont les spécificités de votre domaine d'activité ?

E. V. : La communication est par nature une activité transversale, concernant tous les secteurs d'une municipalité, qui

demande écoute, créativité, adaptabilité, disponibilité, aptitude aux échanges et relations humaines...

Chaque agent, chaque service municipal, chaque élu fait de la communication « naturellement ». Même si la communication n'est pas une « science exacte », pour être efficace elle exige un savoir-faire et le respect de règles simples :

- Définir une identité visuelle pour la ville et la décliner via une charte graphique applicable à tous supports de communication, centraliser la création et l'édition de tous les outils de communication (le service communication fait partie du cabinet du Maire),
- se mettre à la place du destinataire du message pour s'assurer de la compréhension et de la lisibilité des documents édités,
- adapter la présentation des informations aux supports de communication et à la cible.

M. A. : Quels sont vos objectifs pour la communication municipale ?

E. V. : Je partage les objectifs du Maire, à savoir que la communication doit jouer un rôle majeur dans la vie municipale. « Faire c'est bien, le faire savoir c'est encore mieux » : informer largement nos administrés et les médias sur l'action municipale est bien une obligation ! Communiquer ne doit pas être considéré comme un coût pour la collectivité mais un

investissement au service des administrés et un vecteur de rayonnement de notre commune, notamment au plan culturel, sportif, social, qui conforte notre image « Mennecy, une ville où il fait bon vivre ». Il faut savoir être créatif, évoluer et s'adapter aux nouvelles technologies de communication. Capter l'attention et être lu n'est pas chose facile dans le contexte actuel de « surinformation » multi-médias !

L'un des objectifs 2012 du service communication est de promouvoir les nouveaux événements, notamment les vœux du Maire et le renouveau du feu d'artifice du 14 juillet qui prendra la forme d'une grande fête populaire. Et d'être plus réactifs pour l'actualisation du site Internet www.mennecy.fr

M. A. : Et en conclusion ?

E. V. : La communication municipale, qui comporte de nombreuses facettes, tant techniques que relationnelles, est une mission transversale enrichissante et passionnante, qui exige investissement personnel et disponibilité. Cette mission est d'autant plus motivante qu'elle s'exerce en équipe avec le Maire et son directeur de cabinet, mes collègues élus, les services municipaux et les deux collaboratrices du service communication, aussi passionnées que moi par la richesse de ce beau métier et fières d'être au service des Mennecois !



La Communication, un service « productif »

Cécile Pelé, responsable du service communication et **Julie Soulabail**, graphiste, assument avec mon soutien opérationnel, la rédaction des bulletins municipaux (32/40 pages), la réalisation de tous les supports de communication de la ville : plaquettes et guides pratiques, flyers, affiches, calicots, invitations, site Internet, panneaux lumineux. Sans oublier les reportages photos des événements (près de 120 en 2011, majoritairement les w-e) et les relations avec les annonceurs/sponsors car, par souci budgétaire, nous n'avons pas recours à une régie publicitaire.

Les relations avec la presse sont gérées par **Jacques Nave**, directeur du cabinet du Maire.



Pharmacies de service de garde les dimanches et jours fériés à Mennecy

- **Le 22/01/12** Pharmacie de la Jeannotte
10, avenue de la JeannotteTél. : 01 64 57 12 33
- **Le 11/03/12** Pharmacie du Bel Air
3, avenue du Bois ChapetTél. : 01 64 57 02 88
- **Le 25/03/12** Pharmacie de la Verville
Centre commercial de la VervilleTél. : 01 64 99 81 85
- **Le 01/04/12** Pharmacie de l'Avenir
47, boulevard Charles de Gaulle.....Tél. : 01 69 23 40 93
- **Le 01/05/12** Pharmacie de la Verville
Centre commercial de la VervilleTél. : 01 64 99 81 85
- **Le 08/05/12** Pharmacie de l'Avenir
47, boulevard Charles de Gaulle.....Tél. : 01 69 23 40 93
- **Le 13/05/12** Pharmacie de la Mairie
5, rue de la Croix Boissée.....Tél. : 01 64 57 00 36
- **Le 20/05/12** Pharmacie de la Jeannotte
10, avenue de la JeannotteTél. : 01 64 57 12 33

Pour les urgences de nuit et les autres dimanches : contactez la gendarmerie au **01 64 57 22 22** qui vous communiquera l'adresse de la pharmacie de garde la plus proche.

Bronchiolite le week-end ?

N° Azur **0 810 817 812**

PRIX D'UN APPEL LOCAL

Des kinésithérapeutes de l'Essonne à votre service !

IKBE - Kinésithérapie Bronchiolite Essonne
19 rue de la République - 91100 Corbeil-Essonnes - Tél. 06 49 52 26 12
Association Lix 19

TBWA/CORPORATE - © Steve Bly/Getty Images

CETTE EAU VIENT DE LA NATURE...

... MAIS PAS SEULEMENT

Produire une eau de qualité et accessible au plus grand nombre est un aspect essentiel de notre métier. Préserver les ressources et améliorer sans cesse la qualité des eaux des rivières l'est tout autant. Les eaux usées et pluviales sont ainsi collectées et dépolluées avant d'être rendues propres à la nature. Notre engagement : contribuer, avec les collectivités, à la protection de l'environnement et de la biodiversité.



SOCIÉTÉ DES EAUX
DE L'ESSONNE

Société des Eaux de l'Essonne
27 route de Lisses, 91100 Corbeil-Essonnes

N°Azur **0 810 391 391**

PRIX D'UN APPEL LOCAL

eauxdelessonne.com

POUR L'EAU, POUR VOUS, À CHAQUE INSTANT

Service animation - Manifestations 2012

- ▶ Samedi 11 février
Grand Loto ▪ Salle Michel-Ange
- ▶ Samedi 2 juin
Gala de catch ▪ Gymnase Guitton
- ▶ Dimanche 1^{er} juillet
Braderie d'été ▪ Avenue Darblay
- ▶ Samedi 14 juillet
Feu d'artifice ▪ Complexe Sportif J.J. Robert
- ▶ Samedi 1^{er} et dimanche 2 septembre
Puy du Fou
- ▶ Dimanche 9 septembre
Braderie d'automne ▪ Avenue Darblay
- ▶ Samedi 24 novembre
Marché de Noël ▪ salle Michel- Ange
- ▶ Dimanche 25 novembre
Conte pyrotechnique de Noël
- ▶ Vendredi 7, samedi 8 et dimanche 9 décembre
Festival du livre ▪ Gymnase Rideau



Pôle loisirs-Découvertes

- ▶ Samedi 4 février
Visite du Grand Rex et de l'Hôtel des Ventes Drouot
- ▶ Samedi 3 mars
Eurodisney Land Paris
- ▶ Samedi 31 mars
Aquarium de Paris - Bateau Mouche
- ▶ Vendredi 18, samedi 19 et dimanche 20 mai
Londres
- ▶ Samedi 13 octobre
Châteaux de la Loire
- ▶ Vendredi 9 novembre
Sortie en soirée
- ▶ Samedi 1^{er} décembre
Musée Carnavalet (2^{ème} époque) - Exposition



Pour recevoir le détail des sorties de la saison 2012,
inscrivez-vous au 01 69 90 80 68
(conditions d'inscription : réservé aux Menneçois)
Les dates et lieux de sorties peuvent être modifiés.

Musique



CONCERT DE L'AN NEUF - Société Musicale de Mennecey Samedi 28 janvier à 20h30 et Dimanche 29 janvier à 15h30

La société musicale accueille cette année Alice Margerand professeur de violoncelle au conservatoire, sur une œuvre originale pour harmonie de Joan De Meij. Sous la forme d'un poème symphonique vous pourrez suivre les tribulations amoureuses de Casanova. La 2^{ème} partie sera consacrée à la chanson

française : Michel Legrand, Jo Dassin, Serge Gainsbourg, Charles Aznavour, nous tiendront compagnie pour fêter ce début de l'année 2012.

TARIFS • Normal : 9 € • Réduit : 5 €

Pôle loisirs-
Découvertes

VISITE DU GRAND REX & DE L'HÔTEL DES VENTES DROUOT Samedi 4 février

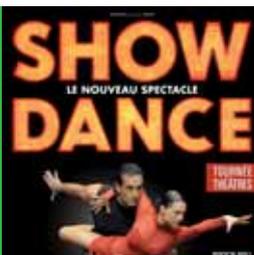
Inscriptions à partir du 16 janvier - 60 places maximum - Transport compris - Repas libre
• Renseignements & Réservations : 01 69 90 80 68

TARIFS
(à confirmer)

• Adult : 45 €
• Enfant : 10 €



Danse



SHOW DANCE Samedi 4 février à 20h30

Né de l'inspiration de Gene Kelly à Edith Piaf ou Marilyn Monroe, de West Side Story à Cabaret, en passant par les comédies musicales de Broadway, SHOW DANCE c'est un voyage au cœur des émotions les plus intenses. Plus de 190 costumes, 28 tableaux, 1h40 de pur bonheur ! Après 3 tournées triomphales dans toute la France (150 000 spectateurs en 3 ans !), le

Exceptionnel à Mennecey !

tourbillon SHOW DANCE continue et évolue. Le spectacle sera à nouveau en tournée près de chez vous à partir de octobre 2011 avec une nouvelle création, plus intimiste et réservée aux théâtres. Venez partager la générosité et la passion de ces danseurs fabuleusement talentueux...

TARIFS Catégorie 1 : Normal : 40 € • Réduit : 35 €
Catégorie 2 : Normal : 35 € • Réduit : 30 €

Musique

QUATUOR BEAT Vendredi 10 février à 20h30

BEAT : le battement... Fondement principal de la musique dite « pulsée » à l'origine de l'émotion musicale.

Le Quatuor Beat se veut explorateur des richesses du monde de la percussion. Repoussant les limites du possible à travers des interprétations d'œuvres originales, écrites spécialement à son égard, de transcriptions jamais

réalisées en ensemble de percussions ou en abordant le théâtre musical, le Quatuor Beat a pour mission de faire découvrir son univers à tous publics. Gabriel Benlolo, Aurélien Carsalade, Jérôme Guicherd et Laurent Fraiche se sont rencontrés lors de leurs études au Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris. L'amitié a dépassé le simple rapport de collègues pour faire place à une réelle complicité dynamique et créatrice.

TARIF • Unique : 10 €



Animation



GRAND LOTO au profit des Restos du Cœur organisé par la Mairie et Mennecey Animation Tourisme Samedi 11 février à 19h

Nombreux lots à gagner : TV LCD, ordinateur, appareil photo, téléphones mobiles, Nintendo DS, GPS, électro-ménager, outillage, bons d'achats...

Buvette.

• Salle Michel-Ange

Théâtre

LE PRÉSIDENT, SA FEMME ET MOI Avec Alexandra Vandernoot et Michel Guidoni ! Vendredi 17 février à 20h30

Le Président de la République, Thomas Barowski, a décidé d'utiliser un sosie afin de pouvoir être présent sur tous les fronts. Antoine Girard, un vendeur de canapés, a été choisi par l'ordinateur des services secrets comme le Français ayant le morphotype le plus proche de celui du Président...

Il est réquisitionné pour raison d'état... Le colonel Tanguy et sa charmante adjointe Avril ont été chargés de coraquer Antoine dans les missions, mais Isabelle Martini Barowski, la sublime épouse du chef de l'état, croise la route du sosie...

TARIFS Catégorie 1 : Normal : 40 € • Réduit : 35 €
Catégorie 2 : Normal : 35 € • Réduit : 30 €





PATRICK BIÈQUES

Samedi 25 février à 14h30

Patrick Bièques magicien aussi talentueux que sympathique revient pour la deuxième année consécutive envouter petits et grands. Au programme de ce spectacle de grande illusion, des apparitions de colombes, des lévitations et tours de magie exceptionnels teintés d'humour et de poésie.

A voir en famille.

TARIFS

- Unique : 10 €
- Famille : 16 €

EURODISNEY LAND PARIS

Samedi 3 mars

Transport compris - Repas libre

• Renseignements & Réservations : 01 69 90 80 68

TARIFS

(à confirmer)

- Adulte : 54 €
- une entrée enfant (-12 ans) offerte pour une entrée adulte achetée



VICTOR HUGO MON AMOUR

Jeu 8 mars à 20h30

Anthéa Sogno
de la Comédie Française !

Rencontre, désir, passion, jalousie, exil, c'est l'histoire de ce couple mythique et mémorable qu'ont formé Juliette Drouet et Victor Hugo. Une vie d'amour que la fiction n'aurait pas osé imaginer, ou la véritable histoire d'un demi-siècle de passion ponctuée par vingt trois mille lettres échangées.

TARIF

- Gratuit pour les dames Menneçoises (réservation obligatoire avec l'invitation)
- Autre : 10 €

HUGUES AUFRAY

Samedi 10 mars à 20h30

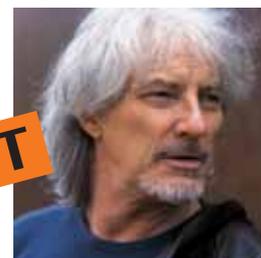
Le Bob Dylan français à Mennecey !

Vétéran parmi les vétérans du folk à la française, Hugues Aufray est l'artiste trans-générationnel par excellence. Il n'est de génération d'élèves et d'enfants en colonie de vacances qui n'ait chanté « Santiano », « Céline » ou « Elle descend de la montagne »... L'homme au look d'éternel vagabond écolo, a fait découvrir Bob Dylan à la France et n'a jamais posé sa

guitare depuis ses débuts de carrière à la fin des années 1950. Infatigable interprète, Hugues Aufray, 80 ans, repart une nouvelle fois sur les routes pour une nouvelle série de concerts.

TARIFS Catégorie 1 : Normale : 30 € • Réduit : 30 €
Catégorie 2 : Normale : 20 € • Réduit : 12 €

COMPLET



LA NUIT DE LA SAINT PATRICK

Samedi 17 mars à 20h30



Pour la deuxième année consécutive la Nuit de la Saint-Patrick prend ses quartiers à Mennecey. Tout comme en Irlande, tout se passe le 17 mars et tout comme en Irlande, l'Espace Culturel vous invite à une soirée conviviale et musicale autour de la musique celtique. Pour chanter et danser toute la nuit sur des rythmes endiablés !

Fest-noz.

TARIF

- Unique : 7 €

ORCHESTRE NATIONAL D'ILE DE FRANCE

Carnets de voyage

Vendredi 23 mars à 20h30

Félix Mendelssohn - Les Hébrides, ouverture en si mineur op. 26
Symphonie n°4 en la majeur dite « Italienne » op. 90

Johannes Brahms - Concerto pour violon en ré majeur op. 77

En amont de ce concert se tiendra une conférence en l'Espace Culturel le mardi 13 mars à 19h par Monsieur Didier Durand-Bancel.

TARIFS Catégorie 1 : Normale : 20 € • Réduit : 16 €
Catégorie 2 : Normale : 16 € • Réduit : 12 €



Pôle loisirs -
Découvertes



AQUARIUM DE PARIS & BATEAU MOUCHE

Samedi 31 mars - Départ 8h30

Transport compris - Repas libre

TARIFS

(à confirmer)

• Adulte : 38 €

• Enfant : 10 €

• Renseignements & Réservations : 01 69 90 80 68

Musique

NUIT DU BLUES

Samedi 6 avril à 20h30

Nina Van Horn : Née en France et élevée en partie aux Etats-Unis, Nina se passionnera tout d'abord pour la danse avant d'explorer l'univers de la musique classique en tant que « soprano-colorature ». **Philippe Grancher** : Piano à 12 ans, guitare à 16, Philippe Grancher ne lâche plus les deux



instruments de sa vie après les avoir découverts, et devient musicien professionnel à partir de 1973. **Philippe Ménard** : C'est un « One Man Band »... Remettant à l'honneur la tradition du blues dans laquelle un seul musicien joue à la fois de la guitare, de l'harmonica et de diverses percussions.

TARIF • Unique : 10 €

Concert



MICHEL FUGAIN

Vendredi 13 avril à 20h30 **Ambiance garantie !**

Michel Fugain, artiste populaire dans le sens noble du terme, représente à lui tout seul l'un des plus beaux répertoires de la Chanson française (Une belle histoire, Fais comme l'oiseau, Attention Mesdames et Messieurs, Je n'aurai pas le temps, Les Acadiens, Viva La Vida !, Jusqu'à demain peut être, Chiffon rouge...) qu'il a construit avec le Big Bazar, avec la Compagnie,

et en solo. Créé à l'Olympia fin 2007, ce spectacle couronne 40 ans de carrière et a été présenté dans plus de 150 lieux et festivals prestigieux de France, Suisse et Belgique (Les Nuits de Champagne de Troyes, Théâtre Sébastopol de Lille, Les Francofolies de Spa, Les Francomanias de Bulle, Le Cirque Royal de Bruxelles, Les Jeudis du Port de Brest, festi'val de marme...).

TARIFS Catégorie 1 : Normal : 40 € • Réduit : 35 €

Catégorie 2 : Normal : 35 € • Réduit : 30 €

Concert

HUBERT FÉLIX THIÉFAINE

Vendredi 4 mai à 20h30

Hubert Félix Thiéfaïne ne sait pas mentir, mais ça n'est pas de sa faute. Comme il dit : « J'ai les yeux trop clairs, je suis incapable de dissimuler, quand je mens, ça se voit tout de suite... ». Du coup, intituler son 16^{ème} album studio « Suppléments de mensonge », expression puisée dans « Le Gai Savoir » de Nietzsche, était doublement tentant. D'abord

parce qu'Hubert a toujours voué une passion immodérée pour la philosophie, la littérature et la poésie. Ensuite parce que le mensonge, particulièrement décliné au féminin, le fascine.

Enjoliver la vérité, n'est-ce pas aussi le talent de l'artiste ?

TARIFS

Catégorie 1 : Normal : 40 € • Réduit : 35 €

Catégorie 2 : Normal : 35 € • Réduit : 30 €

A Mennecy après Bercy !



CINÉMA ATMOSPHÈRE

Espace Culturel
Jean-Jacques Robert

Infos sur séances
Tél. : 01 69 90 04 92
www.mennecy.fr

Plein tarif : 6,50 € / Tarif réduit : 5,50 €
Tarif Mercredi à 14h30 : 4,50 €



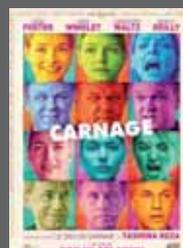
LE STRATÈGE

Jeudi 26 janvier
2012 à 20h30



UNE VIE MEILLEURE

Mercredi 1^{er} février à 14h30
Jeudi 2 février à 20h30
Dimanche 5 février à 16h
Lundi 6 février à 20h30
Mardi 7 février à 20h30



CARNAGE

Jeudi 16 février
à 20h30



LE CHAT POTTÉ

Mercredi 22 février à 14h30
Jeudi 23 février à 14h30
Vendredi 24 février à 14h30
Lundi 27 février à 14h30
Lundi 27 février à 20h30

Cinéma